

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS**

DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES

Pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001

Octobre 2002

SOMMAIRE

RESUME EXECUTIF.....	3
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE 1. PAUVRETE ET ACTIVITE	7
1.1 Taux d'activité	7
1.2 Caractéristiques des emplois	9
CHAPITRE 2. CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI.....	16
2.1 Les taux de chômage	16
2.2 Les primo-demandeurs d'emploi	18
2.3 Les canaux de recherche d'emploi	19
2.4 La durée du chômage	20
2.5 Les moyens de subsistance des chômeurs	21
2.6 Le rapport de dépendance.....	22
2.7 Le sous-emploi	23
CHAPITRE 3. PAUVRETE ET INACTIVITE	24
3.1 Les jeunes de moins de 15 ans	24
3.2 Les femmes au foyer	24
3.3 Les personnes invalides.....	25
3.4 Les retraités	26
3.5 Les rentiers	27
3.6 Les personnes ne désirant pas travailler	27
CHAPITRE 4. LES DETERMINANTS DE L'OFFRE DE TRAVAIL	28
4.1 Fondements théoriques.....	28
4.2 Modèle d'estimation	28
4.3 Résultats et analyses.....	29
CONCLUSION	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36
LISTE DES ANNEXES	37
ANNEXE 1. Fondements théoriques de l'estimation de l'offre de travail.....	38
ANNEXE 2. Indicateurs prioritaires pour le suivi/évaluation du marché du travail.....	41
ANNEXE 3. Lexique des concepts du marché du travail utilisés dans l'étude.	42
ANNEXE 4. Liste des tableaux.....	43
ANNEXE 5. Liste des graphiques.....	44

RESUME EXECUTIF

Dans la mesure où les ménages tirent pour la plupart leurs revenus de l'exercice d'une activité économique, la structure du marché du travail et la nature de sa stratification constituent des éléments de grande importance tant dans l'appréhension que dans l'explication de la pauvreté. La présente étude vise un double objectif à savoir : premièrement, déterminer et analyser les relations qu'entretiennent le marché du travail et la pauvreté au Cameroun en 2001 et deuxièmement, contribuer à une meilleure connaissance du marché du travail.

L'étude montre qu'une grande majorité de camerounais potentiellement actifs participe effectivement au marché du travail. Au sens du BIT, le taux d'activité au niveau national est de 72%. Cette participation est plus importante dans le milieu rural où le taux d'activité est de 79% par rapport au urbain où le taux est de 61%. De même, la lutte pour la survie semble contraindre les pauvres à une participation plus accrue au marché du travail. Le taux d'occupation est de 95,1% chez les pauvres contre 90,4% chez les non pauvres.

Sur le marché du travail, les actifs occupés représentent un peu plus de 92% de la population des actifs. Suivant le niveau de vie, l'on observe que le taux d'occupation est plus élevé chez les pauvres que chez ceux qui ne le sont pas. Ainsi, le fait d'exercer une activité ne semble pas prémunir totalement contre la pauvreté.

L'examen de la situation des différents groupes socioéconomiques (GSE) fait ressortir que le groupe des exploitants agricoles rassemble le plus d'actifs occupés ; il est suivi du groupe des dépendants agricoles informels. Ces deux GSE, qui constituent l'essentiel des opérateurs du monde agricole, représentent 57% des actifs occupés. Ces deux groupes sont également ceux où l'incidence de la pauvreté est la plus importante, elle est de 47% pour les exploitants agricoles et 56% pour les dépendants agricoles.

L'évaluation du revenu moyen annuel tiré de l'activité principale est de 440 000 francs CFA. Suivant les branches d'activité, les employés du tertiaire ont le revenu moyen annuel d'activité principale le plus élevé, soit 700 000 francs CFA. Ils sont suivis des employés du secondaire avec environ 630 000 francs CFA par an. Enfin viennent les employés du primaire qui tirent de leur activité principale un revenu moyen annuel de 300 000 de francs CFA. Suivant les secteurs institutionnels, le revenu moyen annuel est de 1 400 000 francs CFA environ dans le public, un peu plus d'un million dans le parapublic et le privé formel, et 300 000 francs CFA environ dans le privé informel. Des disparités de revenus de l'activité principale sont également notées suivant le sexe. En effet, le revenu moyen d'activité principale est d'environ 600 000 francs CFA chez les hommes contre 280 000 francs CFA chez les femmes.

Sur le marché du travail, les travailleurs de certains secteurs bénéficient selon la réglementation en vigueur de plusieurs avantages pouvant leur assurer une certaine sécurité pendant la période d'activité et celle de la retraite. Ces avantages sont principalement les allocations familiales, la pension retraite et les congés payés. Au niveau national, seulement 8,2% des travailleurs cumulent ces trois avantages. Il s'agit surtout des travailleurs du public et beaucoup moins du privé. En effet, 3 travailleurs sur 4 bénéficiant de ces avantages exercent dans le public ou dans le parapublic, 1 sur 4 seulement exerce dans le privé. Par ailleurs, pratiquement tous les emplois du public et du parapublic sont couverts. Dans le privé par contre, seulement un peu plus de 2% des emplois sont sécurisés. Il y a donc un important déficit de protection des emplois dans le secteur privé formel.

La pluri activité concerne 21% de personnes occupées. Ce phénomène qui consiste pour des travailleurs à développer parallèlement à leur occupation principale d'autres activités dites secondaires, permet de disposer d'un revenu supplémentaire en vue de faire face aux besoins du ménage. Bien que l'exercice de plusieurs emplois aide à sortir de la pauvreté, il ne prémunit pas totalement de ce fléau. En effet, l'incidence de la pauvreté parmi les actifs occupés qui développent une activité secondaire n'est pas très différente de celle des actifs occupés qui se consacrent uniquement à leur activité principale.

L'évaluation du chômage au sens du BIT donne un taux d'environ 8%. Lorsque l'on prend en compte les chômeurs dits découragés, ce taux (au sens élargi donc !) est d'environ 17%. La zone rurale est beaucoup moins affectée par le phénomène que la zone urbaine. En effet, en zone rurale, seulement deux à trois actifs sur cent sont sans occupation alors qu'en zone urbaine le chômage, au sens du BIT, touche près de 19% de la population active. Les multiples possibilités d'exercice d'activités agropastorales en zone rurale, l'exode rural et les difficultés d'insertion professionnelle en zone urbaine constituent des explications à la différence entre les deux zones. Sur le plan régional, les taux de chômage les plus élevés sont observés dans les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala (21,5% et 25,6% respectivement). Les taux les moins élevés sont observés dans la région septentrionale du pays. Le chômage touche beaucoup plus les jeunes scolarisés en quête d'un premier emploi car 73% des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi. Les chômeurs sont moins frappés par la pauvreté que certains groupes d'actifs occupés, il est donc apparu qu'ils viendraient beaucoup plus de milieux aisés et qu'ils sont pour la plupart à la charge de leur famille.

Le sous-emploi, défini dans le cadre de cette étude comme décrivant la situation des actifs occupés qui travaillent moins de 35 heures par semaine et qui simultanément vivent en dessous du seuil de pauvreté, concerne environ un actif sur cinq. Ce phénomène n'est pas très répandu en zone urbaine où il touche un peu moins de 5% d'actifs occupés. Par contre, les populations rurales sont les plus concernées puisque plus d'un actif occupé sur quatre dans ce milieu est touché. Le sous-emploi, tel que défini, semble contribuer à l'explication de la coexistence en milieu rural des taux d'occupation et des taux de pauvreté élevés.

L'inactivité concerne 57% de la population camerounaise. La population des inactifs est constituée principalement des jeunes de moins de 15 ans, des femmes au foyer et des personnes invalides. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 71% de la population des inactifs et parmi ceux qui ont plus de 4 ans, 94% sont en cours de scolarité. Ces jeunes sont en majorité issus de milieux défavorisés car l'incidence de la pauvreté au sein de cette sous-population est supérieure à la moyenne nationale. En ce qui concerne les femmes au foyer, environ 60% d'entre elles sont âgées de moins de 35 ans. Elles sont donc assez jeunes et ont généralement un niveau de qualification très bas. L'incidence de pauvreté au sein de cette sous-population est de 32%. Les personnes invalides quant à elles représentent 8% des inactifs de plus de 14 ans. Les personnes âgées sont la principale composante de ce groupe. En effet, un peu plus de 62% des inactifs invalides ont 55 ans ou plus. Majoritairement composée des femmes, cette sous-population vit surtout dans les zones rurales du pays et elle n'est presque pas instruite.

Enfin, l'identification des déterminants de l'offre de travail montre que le niveau d'instruction, l'âge, le statut dans l'emploi et la présence ou non de certaines catégories d'individus dans le ménage (enfants en bas âge, femmes inactives, femmes au chômage), sont des éléments qui semblent déterminer la décision de travailler. La rémunération quant à elle dépend principalement du niveau d'instruction, de l'âge de l'individu et de son statut dans l'emploi.

INTRODUCTION

Le Cameroun a connu pendant la décennie 1985 – 1994 une grave crise économique due à une baisse des revenus d'exportations consécutive à la chute des cours du pétrole et des principaux produits de rente (cacao, café). Les nombreuses tensions de trésorerie vont contraindre le gouvernement à réduire le train de vie de l'Etat et alléger le poids du secteur public dans l'économie. Il va y avoir une baisse drastique de l'enveloppe des subventions, une réduction et même le gel de certains avantages financiers payés aux agents de l'Etat et enfin, une baisse cumulée de l'ordre de 40 à 70% des salaires dans la Fonction Publique en janvier et novembre 1993.

Les diverses mesures prises pour redresser l'économie vont directement et indirectement affecter la situation du marché du travail. D'une part, la liquidation et la restructuration des nombreuses entreprises privées et publiques, l'interruption des recrutements dans la Fonction Publique, la compression de certains personnels de l'Etat et le fort recul de l'investissement privé vont entraîner une explosion du chômage et une accélération de l'informalisation de l'économie. D'autre part, la baisse des revenus d'exportation répercutée au niveau des producteurs ruraux, la baisse des salaires et le gel des avantages financiers dans la Fonction Publique vont profondément modifier la structure de l'offre de travail. De nombreux diplômés du supérieur vont par exemple être orientés vers le secteur informel et certains chômeurs vont se décourager. L'enquête 1-2-3 réalisée à Yaoundé en 1993 et 1994 révèle des taux d'activité bas et des taux d'actifs découragés élevés.

A la faveur de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, l'espoir va renaître. Entraînée par les exportations redevenues compétitives, l'économie camerounaise retrouve le chemin de la croissance. La relance de la coopération avec le FMI et la Banque Mondiale va encourager le retour de l'investissement direct étranger ce qui contribuera à consolider la croissance. Les fruits de cette croissance vont cependant tarder à se faire sentir par les ménages. La première enquête camerounaise auprès des ménages réalisée au niveau national en 1996 dénombre 50,5% de pauvres dans la population et relève un taux d'activité en croissance à Yaoundé par rapport à 1993 et 1994 concomitamment avec un taux de chômage également en croissance. Cette dernière observation montre bien qu'un espoir est né sur le marché du travail suite à l'annonce du retour de la croissance : les chômeurs découragés semblent revenir sur le marché, qui, malheureusement ne crée pas encore d'emplois.

Cinq ans après 1996, période durant laquelle l'économie a effectué d'autres progrès, la Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages vient à point nommé pour permettre une nouvelle évaluation du marché du travail et ses implications sur le niveau de vie des ménages. Etant donné que les ménages tirent pour la plupart leurs revenus de l'exercice d'une activité économique, la structure du marché du travail et la nature de sa stratification constituent les éléments de grande importance tant dans l'appréhension que dans l'explication de la pauvreté.

Le but de cette étude est de ce fait double : d'abord, déterminer et analyser la relation qu'entretient le marché du travail et la pauvreté au Cameroun en 2001. Ensuite, contribuer à une meilleure connaissance du marché du travail au Cameroun. Pour cela, nous chercherons à répondre entre autres aux questions suivantes :

Quel est le statut d'occupation selon le niveau de vie ?
Quels sont les types d'activité selon le niveau de vie ?
Quel est le statut dans l'emploi selon le niveau de vie ?
Quels sont les facteurs qui déterminent l'offre de travail ?

L'étude est divisée en quatre chapitres. Le premier chapitre traite de pauvreté et activité ; le deuxième étudie les interrelations entre la pauvreté, le chômage et le sous-emploi ; le troisième analyse la relation entre la pauvreté et l'inactivité et le quatrième et dernier chapitre cherche à identifier les déterminants de l'offre de travail.

CHAPITRE 1. PAUVRETE ET ACTIVITE

Ce chapitre s'intéresse aux déterminants de la pauvreté sur le marché du travail. Il s'agit de déterminer les conditions dans lesquelles l'exercice d'une activité peut prémunir un individu contre la pauvreté.

1.1 Taux d'activité

Dans cette étude, la population potentiellement active est la population âgée de 15 à 64 ans. L'enquête révèle que les taux d'activité¹, quel que soit le concept d'analyse utilisé (BIT ou Elargi), sont relativement élevés.

D'abord au sens du BIT (chômeurs découragés non inclus dans la population active), au niveau national, environ 72% de la population potentiellement active sont soit des actifs occupés, soit à la recherche d'un emploi. Ce taux global cache des disparités liées au milieu de résidence, au sexe, au niveau de vie, à la région, à l'âge et au statut dans le ménage.

La participation au marché du travail en milieu rural est nettement supérieure à celle du milieu urbain. En effet, près de quatre potentiels actifs sur cinq en milieu rural ont un emploi ou en cherche un contre trois sur cinq en milieu urbain. La possibilité d'exercice des activités agropastorales en milieu rural et les difficultés d'insertion professionnelle en milieu urbain contribuent à l'explication de cette situation. Au niveau du sexe des individus, quel que soit le milieu de résidence, les taux d'activité masculins sont toujours supérieurs aux taux féminins mais l'écart est moindre en milieu rural.

Au niveau régional, les régions les plus urbanisées ont les taux d'activité les plus faibles. C'est le cas de Douala et de Yaoundé où environ 6 potentiels actifs sur 10 seulement participent au marché du travail. Les taux d'activité les plus élevés sont observés dans les provinces du Nord-Ouest (84,5%), de l'Extrême-Nord (79,9%) et du Nord (77,8%). Curieusement, ces régions sont parmi les plus pauvres du pays.

Tableau 1.1 Taux d'activité au sens du BIT (en %)

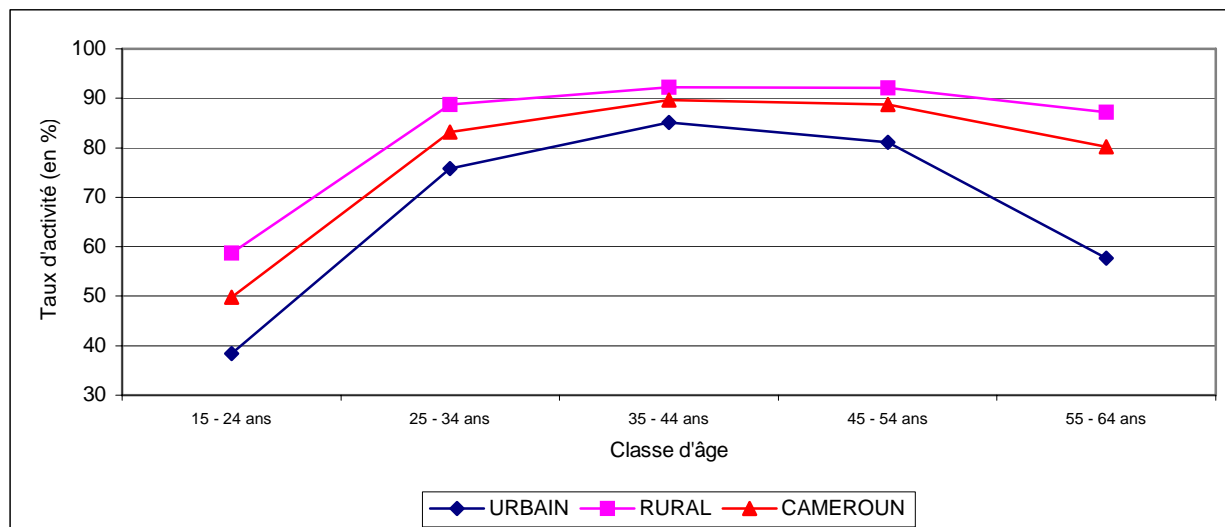
REGIONS	URBAIN			RURAL			CAMEROUN		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Douala	74,5	50,4	62,9	////	////	////	74,5	50,4	62,9
Yaoundé	69,7	49,2	59,6	////	////	////	69,7	49,2	59,6
Adamaoua	71,2	46,1	58,6	86,4	57,3	70,5	80,8	53,6	66,4
Centre	62,0	47,7	54,6	72,2	67,4	69,7	71,3	65,6	68,3
Est	72,0	47,9	59,6	78,6	67,6	72,7	77,6	64,9	70,9
Extrême-Nord	72,0	37,4	54,6	86,7	80,6	83,3	84,8	76,0	79,9
Littoral	69,9	55,2	62,2	73,9	71,6	72,7	72,1	64,4	68,0
Nord	74,2	39,8	57,8	87,3	81,6	84,2	83,8	72,5	77,8
Nord-Ouest	72,7	64,2	67,9	89,0	89,9	89,5	85,1	84,0	84,5
Ouest	65,0	57,0	61,0	79,1	82,3	81,0	74,5	75,6	75,1
Sud	63,8	48,7	56,3	79,1	68,3	73,6	77,2	66,0	71,4
Sud-Ouest	71,3	52,7	62,5	78,4	61,9	70,1	76,1	59,1	67,7
Total	71,3	50,8	61,1	82,0	76,4	78,9	77,5	66,9	71,9

Source : ECAM II, INS.

¹ Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population potentiellement active

Lorsque l'on considère le niveau de vie, le taux d'activité chez les pauvres est supérieur de plus de 5 points à celui des non pauvres. La lutte pour la survie semble contraindre les pauvres à une participation plus accrue au marché du travail. Lorsque l'on observe maintenant les taux d'activité par classes d'âge (graphique 1), on note qu'ils sont moins élevés chez les jeunes ; ils culminent entre 35 et 44 ans, fléchissent progressivement jusqu'à l'âge de la retraite (55 - 64 ans).

Graphique 1.1 Taux d'activité BIT par classe d'âge



Source : ECAM II, INS.

Lorsque l'on se restreint aux chefs de ménages, le profil des taux d'activité par rapport au milieu de résidence, au sexe, au niveau de vie et à la région reste le même que dans la population globale. Cependant, ces taux sont ici nettement plus élevés. La moyenne nationale est d'environ 96%.

Au sens élargi maintenant (chômeurs découragés inclus dans la population active), le taux d'activité au niveau national est d'environ 80%. Il y a donc un nombre non négligeable de Camerounais qui ne prennent pas part au marché du travail, mais qui sont disposés à travailler si jamais on leur proposait un emploi. Ce type d'individus se rencontre beaucoup plus en milieu urbain et ce sont pour la plupart des femmes.

Tableau 1.2 Taux d'activité au sens Elargi (en %)

REGIONS	URBAIN			RURAL			CAMEROUN		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Douala	80,5	70,6	75,8	////	////	////	80,5	70,6	75,8
Yaoundé	76,7	65,9	71,4	////	////	////	76,7	65,9	71,4
Adamaoua	81,7	61,9	71,8	91,6	74,2	82,1	88,0	70,2	78,6
Centre	68,0	60,6	64,2	79,0	74,9	76,8	78,0	73,6	75,7
Est	77,8	62,5	69,9	82,5	74,1	78,1	81,8	72,5	76,9
Extrême-Nord	81,1	50,9	65,9	90,0	85,0	87,2	88,9	81,4	84,7
Littoral	74,7	67,2	70,8	79,0	76,9	77,9	77,0	72,6	74,7
Nord	82,1	62,4	72,7	89,4	86,7	87,9	87,4	81,4	84,2
Nord-Ouest	77,8	76,4	77,0	90,8	91,9	91,4	87,6	88,4	88,1
Ouest	71,0	70,1	70,5	82,6	88,1	85,7	78,8	83,3	81,2
Sud	70,8	66,3	68,6	87,7	81,4	84,4	85,6	79,6	82,5
Sud-Ouest	81,1	77,3	79,3	82,7	76,5	79,6	82,2	76,8	79,5
Total	78,1	68,1	73,1	86,0	83,0	84,4	82,7	77,5	79,9

Source : ECAM II, INS.

En somme, les populations camerounaises sont nombreuses à travailler ou à vouloir travailler. Malgré cette forte présence sur le marché du travail, on remarque malheureusement qu'une grande partie de la population évaluée à 40% vit encore en deçà du seuil de pauvreté. Certains éléments du marché du travail semblent donc être caractéristiques de la situation des pauvres. Pour nous en convaincre, nous examinons tour à tour la situation des actifs occupés, les secteurs et les branches d'activités, la pluri activité, les revenus d'activité et la sécurité des travailleurs.

1.2 Caractéristiques des emplois

1.2.1 Les taux d'occupation

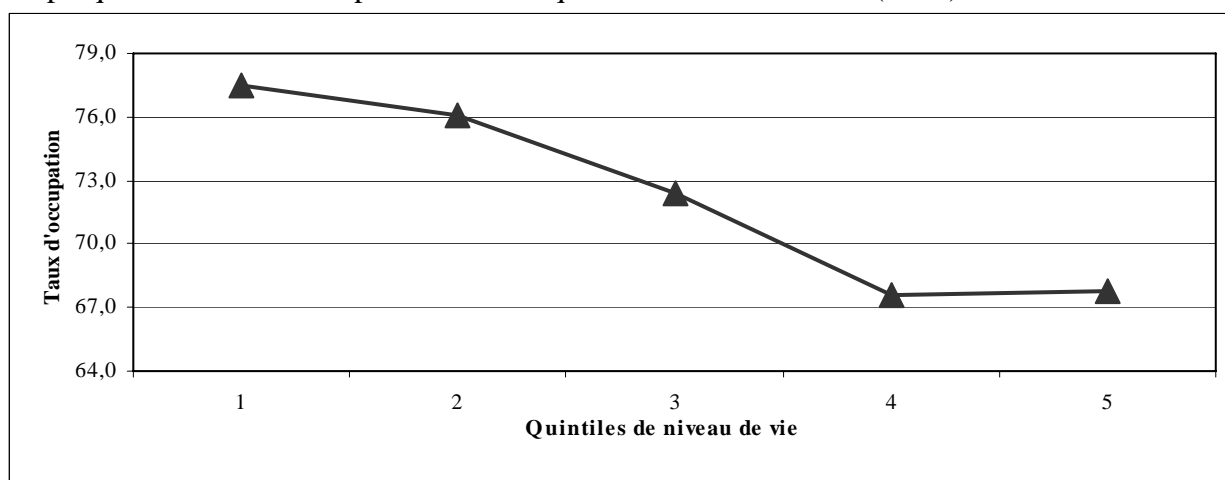
Les actifs occupés sont les personnes qui possèdent un emploi. Au niveau national, ils représentent 92% de l'ensemble des actifs occupés. Ce taux d'occupation global masque les disparités qui sont observées selon les régions, les milieux de résidence, les niveaux de vie et les sexes.

Les régions qui possèdent les taux d'occupation les plus élevés sont celles de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord et du Nord-Ouest. Dans ces régions, les taux d'occupation sont supérieurs à 97%. A contrario, les régions de Douala et de Yaoundé sont celles où l'on observe les plus faibles proportions d'actifs ayant un emploi.

Par rapport au milieu de résidence, les actifs en milieu rural sont relativement plus nombreux à posséder des emplois que ceux du milieu urbain. Dans le milieu rural en effet, chaque ménage dispose d'une ou de plusieurs parcelles de terre dans lesquelles ses membres exercent des activités agropastorales qui peuvent être de subsistance ou de rente. Par contre dans le milieu urbain, trouver une occupation n'est pas facile car cela demande généralement un certain nombre de démarches. Par ailleurs, ce résultat tiendrait également de ce que les plus petites activités agricoles sont considérées dans le cadre de l'enquête ECAM II comme des emplois.

En ce qui concerne le niveau de vie, on observe un taux d'occupation plus élevé chez les pauvres que chez les non pauvres. Les pauvres étant également les plus nombreux à participer au marché du travail comme nous l'avons vu précédemment, on en déduit que le fait d'exercer une activité économique ne prémunit pas toujours contre la pauvreté. La relation inverse entre le taux d'occupation et le niveau de vie, peut d'avantage être perçue à travers une analyse de la proportion des actifs occupés dans chaque quintile de niveau de vie. De cette analyse, il ressort une nette décroissance du taux d'occupation lorsque le niveau de vie augmente.

Graphique 1.2 Taux d'occupation selon le quintile du niveau de vie (en %)



Source : ECAM II, INS.

Enfin, par rapport au sexe, les personnes actives de sexe féminin sont relativement plus nombreuses à posséder un emploi que celles de sexe masculin. Ce constat est effectué au sein de la population des pauvres. Par contre, chez les non pauvres, on observe une situation inverse. En effet, les personnes non pauvres actives de sexe masculin sont relativement plus nombreuses à posséder des emplois, bien que la différence entre les deux sexe soit très faible.

Tableau 1.3 Taux d'occupation par région et par milieu de résidence selon le niveau de vie

Régions	Pauvres			Non Pauvres			Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Douala	60,8	69,1	64,0	77,6	72,3	75,6	75,9	72,0	74,4	
Yaoundé	70,3	86,3	75,7	81,9	74,7	78,9	80,3	75,9	78,5	
Adamaoua	95,7	98,8	97,1	97,2	96,3	96,8	96,6	97,4	96,9	
Centre	93,8	99,2	96,6	96,5	97,1	96,8	95,3	98,0	96,7	
Est	98,6	98,4	98,5	97,1	97,5	97,3	97,6	97,9	97,8	
Extrême-Nord	98,7	99,6	99,2	98,1	98,4	98,3	98,4	99,1	98,8	
Littoral	95,8	96,6	96,2	90,5	90,4	90,4	92,0	92,6	92,3	
Nord	98,0	98,6	98,3	97,4	97,5	97,5	97,6	98,0	97,8	
Nord-Ouest	98,0	99,6	99,0	95,2	96,9	96,1	96,5	98,3	97,5	
Ouest	94,2	96,2	95,4	94,7	93,6	94,2	94,6	94,7	94,6	
Sud	94,2	96,9	95,7	96,0	96,9	96,4	95,6	96,9	96,2	
Sud-Ouest	76,9	81,3	78,8	89,7	87,7	88,8	86,0	85,8	85,9	
Cameroun	Urbain	76,5	84,4	79,8	83,2	78,7	81,4	82,2	79,6	81,1
	Rural	96,6	98,5	97,6	97,6	97,9	97,8	97,1	98,2	97,7
	Ensemble	93,0	96,9	95,1	90,5	90,3	90,4	91,3	93,0	92,1

Source : ECAM II, INS.

1.2.2 Les secteurs d'activités

Les secteurs d'activités sont entendus ici au sens des deux dichotomies qui cohabitent dans les économies sous-développées, il s'agit des secteurs public et privé, et des segments formel et informel.

Dans le cadre de cette étude, toute activité n'ayant pas un numéro de contribuable ou n'établissant pas une comptabilité formelle est classée dans le secteur informel. Le secteur informel comme déjà relevé en 1993 (Enquête 1-2-3) et en 1996 (ECAM I) est celui qui concentre le plus d'actifs. Il absorbe un peu plus de 84% de la population occupée contre seulement environ 16% au secteur formel. Ce taux d'informalité ne semble pas avoir changé par rapport à son niveau de 1996. Le secteur informel s'est donc tassé au cours des cinq dernières années ; ce qui tendrait à confirmer la thèse souvent avancée selon laquelle la crise économique est un facteur de l'expansion de l'informel (Lautier ; 1994).

Compte tenu de cette forte présence de la population occupée dans le secteur informel, il convient d'étudier l'interrelation entre cette dichotomie formelle/informelle et le statut de pauvreté de la population occupée. Un test d'indépendance de KHI-2 établit une dépendance entre ces deux phénomènes. Il s'ensuit que l'appartenance au secteur informel pour un travailleur l'expose plus à la pauvreté qu'un travailleur du secteur formel. Résultat somme toute prévisible puisque parmi les actifs occupés pauvres, un peu plus de 95% exercent dans le secteur informel. De même, un actif occupé qui travaille dans l'informel a quatre fois plus de chance d'être pauvre que son collègue du secteur formel.

Comme corollaire à la prédominance du secteur informel, le secteur privé renferme la plus grande proportion des actifs occupés avec 94% du total contre seulement 6% pour le public et le parapublic. Signalons que le secteur privé concerne ici le privé formel et informel. A ce propos, la répartition du privé en privé formel et privé informel fait ressortir qu'un actif sur dix seulement est dans le privé formel contre neuf actifs sur dix dans le privé informel.

Tableau 1.4 Répartition des actifs occupés par secteur d'activité

Secteur	Effectif des actifs occupés	Pourcentage	Taux de pauvreté
Public	279 416	5,1	8,5
Parapublic	89 996	1,6	25,2
Privé formel	633 577	11,6	14,2
Privé informel	4 461 864	81,6	43,3
Total	5 464 853	100	37,9

Source : ECAM II, INS.

Par rapport au statut de pauvreté, l'incidence de la pauvreté chez les actifs du privé formel n'est que de 14,2%, un taux qui n'a pas de commune mesure avec celui des actifs du privé informel évoqué précédemment. Il apparaît donc encore plus clairement que le secteur informel, malgré qu'il contribue pour une grande part à la formation de la richesse nationale, renferme en son sein les populations actives les plus défavorisées.

1.2.3 Les branches d'activités

Le regroupement des activités en trois branches traditionnelles de l'économie fait observer que la branche primaire regroupant les activités de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et de la pêche est celle qui occupe le plus de travailleurs. Elle renferme plus de 58% de la population occupée contre un peu plus de 8% pour la branche secondaire regroupant les activités industrielles. La branche tertiaire relative aux services emploie quant à elle 33% d'actifs.

Tableau 1.5 Répartition des actifs occupés par branche d'activité

Branche	Effectif	Pourcentage	Taux de pauvreté
Primaire	3 195 019	58,5	49,7
Secondaire	468 421	8,6	21,7
Tertiaire	1 801 413	32,9	21,0
Total	5 464 853	100	37,9

Source : ECAM II, INS.

Les activités du monde rural sont donc celles qui occupent le plus la population active. Elles renferment également la proportion la plus élevée de personnes défavorisées. En effet, parmi les travailleurs de la branche primaire, environ un individu sur deux est pauvre. Cette incidence évolue à la baisse lorsqu'on passe de la branche primaire au secondaire et ensuite au tertiaire.

1.2.4 Les Groupes Socio-économiques (GSE)

Pour avoir un éclairage sur la façon dont l'activité interagit avec le niveau de vie, des groupes socio-économiques ont été créés. La constitution de ces groupes prend en compte aussi bien les caractéristiques de l'activité (type, secteur) que la position de l'individu dans cette activité (la catégorie socioprofessionnelle, le statut dans l'emploi). La répartition des actifs occupés selon les groupes ainsi créés montre que le groupe le plus représenté est celui des exploitants agricoles qui compte 38,1% d'actifs occupés. Viennent ensuite les dépendants agricoles informels avec environ 19,1% d'actifs occupés. Les groupes les moins représentés sont les patrons du secteur formel non agricole, les cadres et patrons du public, les salariés du public et les cadres et patrons du secteur privé formel qui, en tout font seulement un peu plus de 16% de l'ensemble des personnes ayant une occupation.

Lorsque l'on évalue la pauvreté dans les GSE, comme l'indique le tableau 6, les taux les plus élevés sont observés chez les opérateurs du monde agricole. Parmi ceux-ci, au moins un individu sur deux vit dans une situation de pauvreté. L'ampleur du phénomène dans ce groupe s'expliquerait entre autres par l'étroitesse des surfaces exploitées, la qualité des instruments utilisés qui sont rudimentaires, l'inadéquation des techniques culturales et la difficile accessibilité aux points de commercialisation où la production peut être écoulee. La situation difficile de ces individus appelle des actions publiques pour les aider à améliorer leur situation. A ce propos, l'on peut saluer les nombreux appuis du Ministère de l'agriculture durant l'exercice budgétaire 2001/2002 aux jeunes exploitants agricoles en terme d'outillage moderne, de semence et d'encadrement. Ces appuis doivent être amplifiés, généralisés et de plus en plus ciblés.

Le deuxième groupe le plus frappé par la pauvreté est celui de certains opérateurs du secteur informel non agricole (travailleurs pour compte propre et salariés de l'informel non agricole). Les conditions d'exercice de leur activité et la faiblesse du capital de départ sont entre autres les facteurs qui limitent la réalisation des gains substantiels pouvant leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Ce groupe vit principalement dans les zones urbaines et compte tenu de leur niveau de vie généralement bas, on le retrouve dans les milieux les plus défavorisés de ces régions. Comme pour les exploitants agricoles, des actions concrètes doivent être entreprises par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions d'exercice des activités dans ce secteur qui est le plus grand employeur en milieu urbain.

Tableau 1.6 Pauvreté selon les GSE

Groupe Socio-économique (GSE)	Effectifs des actifs occupés	Pourcentage	Taux de pauvreté
Cadres/patrons du public	155 264	2,8	5,2
Salariés du public	214 149	3,9	17,9
Cadres/patrons du privé formel	254 566	4,7	10,4
Autres salariés du privé formel	324 548	5,9	13,5
Exploitants agricoles	2 080 534	38,1	47,3
Dépendants agricoles informels	10 45 008	19,1	56,1
Patrons de l'informel non agricole	51 740	0,9	14,0
Travailleur à compte propre de l'informel non agricole	856 124	15,7	30,3
Salariés de l'informel non agricole	482 920	8,8	23,9
Total	5 464 853	100	37,9

Source : ECAM II, INS.

1.2.5 La sécurité dans l'emploi

Les travailleurs de certains secteurs bénéficient selon la réglementation en vigueur de plusieurs avantages pouvant leur assurer une certaine sécurité pendant la période d'activité et celle de la retraite. Ces avantages sont de plusieurs ordres et ils sont offerts par les employeurs. Il s'agit ici d'analyser la situation des actifs occupés bénéficiant dans leur service des allocations familiales, de la pension retraite et/ou des congés payés. Ces avantages sont susceptibles d'accroître l'épanouissement social des travailleurs.

Lorsque l'on considère les trois avantages ci-dessus, seulement 8,2% des travailleurs sont couverts au Cameroun. Il s'agit surtout des travailleurs du secteur public et beaucoup moins du secteur privé. En effet, parmi les actifs occupés bénéficiant à la fois des allocations familiales, de la pension retraite et des congés payés, 3 sur 4 exercent dans le public ou dans le parapublic, 1 sur 4 seulement exerce dans le privé. Il est à préciser que le privé ne peut être que formel car le droit à la pension retraite suppose un enregistrement de l'entreprise à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale (CNPS), ce qui implique une existence formelle.

Une analyse par secteur montre que pratiquement tous les emplois du public et du parapublic sont couverts. Dans le privé par contre, seulement un peu plus de 2% des emplois sont sécurisés. Il y a donc un important déficit de protection des emplois dans le secteur privé formel. Même lorsque l'on ne considère que deux quelconques des trois avantages annoncés, le taux d'emplois protégés n'est que d'environ 9% dans le privé, taux qui reste pratiquement inchangé lorsque l'on ne considère qu'un seul des trois avantages. En fait, le plus souvent, les trois avantages vont ensemble.

Il est à signaler que malgré la forte protection dont jouissent les travailleurs du secteur public, certaines catégories de ce secteur sont non protégées. Il s'agit tout particulièrement de certains jeunes, recrutés comme agents temporaires dans certaines administrations à partir de 1998. Ceux-ci travaillent au même titre et à des postes similaires à ceux occupés par les agents permanents ; mais en plus de leur rémunération qui est faible, ils ne jouissent d'aucun avantage de sécurité sociale.

Comme attendu, la sécurité de l'emploi diminue la vulnérabilité à la pauvreté. Seulement 11,5% de travailleurs protégés sont pauvres contre 42% chez les non protégés. Les autorités doivent donc veiller au respect de la réglementation en contraignant les entreprises privées formelles qui n'ont pas encore sécurisé leurs travailleurs à le faire.

1.2.6 Les revenus d'activité

L'analyse s'est limitée ici aux revenus que les individus perçoivent de l'exercice de l'activité principale. Ces revenus ont été estimés pour deux groupes de travailleurs : le premier groupe rassemble les personnes ayant déclaré un intervalle de revenus dans lequel se situe le leur ; il leur a été affectée la moyenne des revenus des individus ayant fait une déclaration précise située dans cet intervalle. Le deuxième groupe rassemble quant à lui les personnes n'ayant pas déclaré le montant de leurs revenus ; il leur a été affecté la moyenne de revenus des individus de la même catégorie socioprofessionnelle.

Dans l'ensemble, les activités principales rapportent annuellement un revenu moyen de 440 000 francs CFA aux travailleurs, soit environ 37 000 francs CFA par mois. Les personnes occupant des postes de direction constituent la catégorie d'agents qui perçoit le plus gros revenu de son activité principale, soit annuellement plus de 4 600 000 francs CFA (un peu plus de 380 000 francs CFA mensuellement). Ils sont suivis des cadres supérieurs qui perçoivent annuellement près de 3 000 000 de francs CFA. Les travailleurs à propre compte, les apprentis/stagiaires non rémunérés et les aides familiaux constituent les classes les plus défavorisées. Ils ne tirent en moyenne que moins de 400 000 francs CFA de leur activité principale pour les travailleurs à propre compte, moins de 300 000 francs CFA pour les apprentis et stagiaires.

Il existe des disparités de revenus selon le sexe. En effet, le revenu moyen d'activité principale est d'environ 600 000 francs CFA chez les hommes contre 280 000 francs CFA chez les femmes. Malgré les efforts déjà consentis au Cameroun pour l'intégration de la femme sur le marché du travail, d'autres actions doivent encore être menées pour lui permettre d'accéder aux secteurs les plus lucratifs et aux postes de hautes responsabilités en général les plus rémunérés.

Suivant les branches d'activité, le tertiaire empoche le revenu moyen annuel d'activité principale le plus élevé à hauteur de 700 000 francs CFA suivi du secondaire avec environ 630 000 francs CFA et du primaire avec un revenu situé au niveau de 300 000 de francs CFA. Quant aux secteurs institutionnels, le revenu moyen annuel se situe près de 1 400 000 francs CFA dans le public, il dépasse légèrement un million de francs CFA dans le parapublic et le privé formel. Il est très bas dans le privé informel car il est d'environ 300 000 francs CFA se situant ainsi en dessous de la moyenne nationale. Ce niveau bas des revenus dans le secteur informel explique l'incidence forte de la pauvreté parmi les opérateurs de ce secteur.

1.2.7 La pluri activité

Certains individus, dans le but de disposer d'un revenu supplémentaire en vue de faire face aux besoins de leur ménage, développent parallèlement à leur occupation principale, d'autres activités rémunératrices dites secondaires. La Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages s'est proposée de cerner les effets de ces activités sur le niveau de vie des populations.

Dans l'ensemble, 21% de la population occupée exerce en plus de l'activité principale une activité secondaire en 2001 contre 23,5% en 1996. La pratique d'une double activité ayant pour objectif de fournir un surplus de revenu au ménage, cette légère évolution à la baisse peut être la conséquence d'une amélioration des conditions de vie mise en exergue par les premiers résultats de l'enquête.

L'analyse par zone géographique révèle que la pratique de la pluri activité est plus élevée dans la province du Nord où plus de 30% de personnes occupées exercent au moins une autre activité, suivent les provinces de l'Extrême Nord et de l'Adamaoua. Les taux de pluri activité sont très faibles dans les villes de Douala et Yaoundé. Par ailleurs, ces taux sont très élevés en zone rurale où la moyenne se situe à environ 30% contre près de 11% seulement pour la zone urbaine. Ces observations montrent clairement que les zones les plus pauvres du pays sont celles où les taux de pluri activité sont les plus élevés. L'on peut donc dire que la pluri activité est une réaction des populations pauvres pour essayer de sortir de la pauvreté. Comme le montre le tableau 7, le taux de pluri activité chez les pauvres ne s'écarte pas trop de celui des non pauvres surtout au niveau national. On note tout de même la supériorité un tout petit peu marquée des taux ruraux chez les pauvres. Tout ceci semble donc confirmer le fait que ceux qui développent d'autres activités à côté de leur occupation principale peuvent se mettre à l'abri de la pauvreté.

Tableau 1.7 Taux de pluri activité selon le niveau de vie

Milieu	Sexe	Niveau de vie		Total
		Pauvres	Non Pauvres	
Urbain	Masculin	11,9	10,8	11,0
	Féminin	13,2	10,0	10,6
	Total	12,5	10,5	10,8
Rural	Masculin	27,2	34,7	31,3
	Féminin	17,1	21,2	19,2
	Total	21,7	27,9	24,9
Cameroun	Masculin	25,2	24,5	24,8
	Féminin	16,8	17,6	17,2
	Total	20,7	21,3	21,0

Source : ECAM II, INS.

Bien que l'exercice de plusieurs emplois aide à se sortir de la pauvreté, il ne prémunit pas totalement de ce fléau. En effet, l'incidence de la pauvreté parmi les actifs occupés qui développent une activité secondaire n'est pas très différente de celle des actifs occupés qui se consacrent uniquement à leur activité principale. Les chances d'être pauvre ne sont donc pas très différentes chez les actifs occupés suivant qu'ils exercent une activité secondaire ou non. De ce fait, il serait optimal et même rationnel d'améliorer les conditions de travail de sorte qu'un actif occupé puisse se concentrer sur son activité principale où il serait plus performant.

Par rapport à l'âge, les actifs occupés de 35 à 54 ans sont les plus nombreux à posséder une activité secondaire, ils ont un taux de pluri activité d'environ 27%. Les actifs de cette tranche d'âge sont en majorité des chefs de ménages qui doivent trouver le moyen de faire face aux divers besoins de leurs ménages. Par contre, la population âgée de 15 à 24 ans et celle de 65 ans ou plus sont pour la plupart à la charge de leur famille ; par conséquent elles ont des taux de pluri activité faibles se situant à 12 et 22% respectivement .

CHAPITRE 2. CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI

Le chômage résulte d'un déséquilibre sur le marché du travail traduisant une offre excédant la demande de main d'œuvre. Etant donné que le volume de la population active croît continuellement sous l'effet de la pression démographique, la gestion de ce déséquilibre est l'un des défis majeurs des économies contemporaines. En raison de cette situation, un grand nombre de ménages ne parviennent pas à valoriser la totalité de leur force de travail pour bénéficier d'un revenu pouvant leur permettre de se mettre à l'abri de la pauvreté.

Les personnes qui se retrouvent dans une situation de chômage constituent une des principales cibles des actions de lutte contre la pauvreté. En effet, une personne au chômage apparaît comme une charge pour la société en général et pour sa famille en particulier. Cet état de fait réduit le revenu par tête dans un ménage et contribue considérablement à réduire le niveau de vie de ce ménage. La Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages a recueilli plusieurs informations sur la situation des chômeurs qui permettent de mesurer le niveau du chômage au Cameroun en 2001 et de le situer par rapport à son niveau de 1996, d'avoir des connaissances sur les caractéristiques des chômeurs (instruction, durée au chômage, etc.), de connaître les canaux qu'ils utilisent pour chercher du travail, d'explorer leurs moyens de subsistance etc.

Les analyses sont faites ici simultanément par rapport au chômage entendu au sens du Bureau International du Travail (BIT) et au sens élargi. Au sens du BIT, est chômeur toute personne n'ayant pas exercé une activité économique ne serait-ce qu'une heure durant les quatre dernières semaines, elle doit avoir cherché du travail durant cette période et être disponible pour occuper un emploi dans les quinze jours. Au sens élargi, en plus des chômeurs BIT, il faut prendre en compte les chômeurs dits découragés, c'est à dire, la catégorie de personnes sans emploi qui n'ont pas cherché du travail au cours des deux dernières semaines mais, qui sont prêtes à occuper un emploi si elles en trouvent.

2.1 Les taux de chômage

Le taux de chômage au Cameroun au sens du BIT en 2001 est évalué à environ 8% de la population active. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain. En effet, en zone rurale, seulement deux à trois actifs sur cent sont sans occupation alors qu'en zone urbaine le chômage touche près de 19% de la population active. Les multiples possibilités d'exercice d'activités agropastorales en zone rurale, l'exode rural et les difficultés d'insertion professionnelle en zone urbaine peuvent expliquer cette situation.

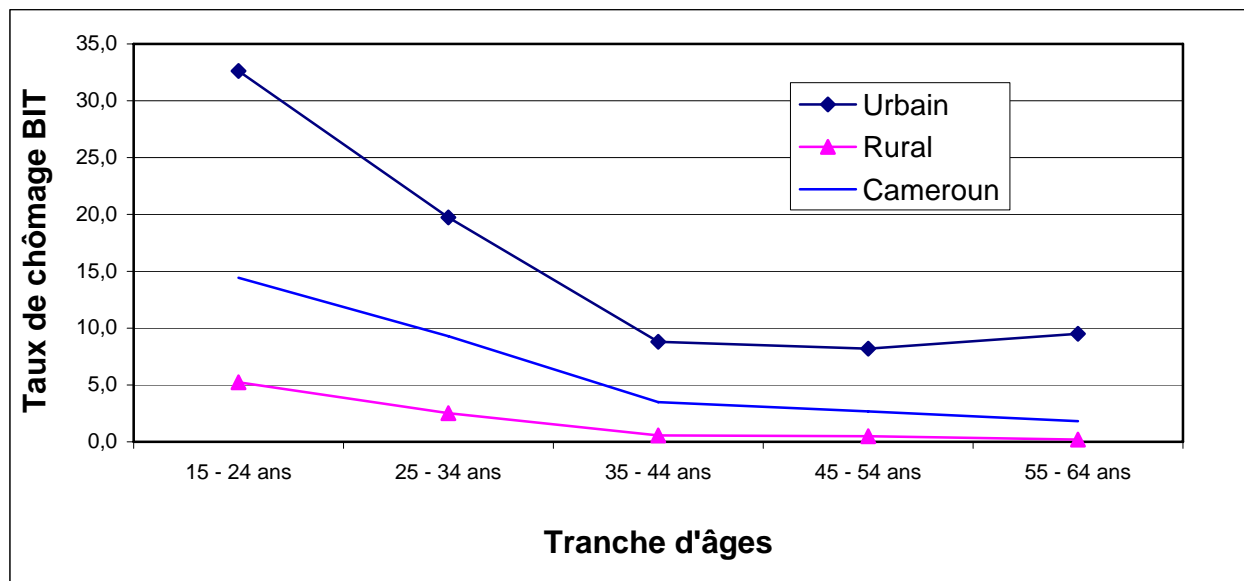
Au niveau régional, les deux grandes métropoles qui sont les régions les plus urbanisées du pays réalisent les taux de chômage les plus élevés se situant à 25,6% et 21,5% respectivement pour Douala et Yaoundé. A l'opposé, les régions septentrionales et, celles de l'Est et du Nord-Ouest sont très peu affectées par le chômage. Dans ces régions, en moyenne moins de trois personnes sur cent sont sans emploi.

Dans l'ensemble, les hommes sont plus affectés par cette sous-utilisation de la main d'œuvre que les femmes. 7% des femmes sont au chômage au Cameroun contre près de 9% chez les hommes. En zone urbaine où le chômage est plus élevé, il sévit plus chez les femmes que chez les hommes. En zone rurale, par contre, la tendance est renversée et les femmes sont moins touchées que les hommes.

Toujours au sens du BIT, une analyse du phénomène selon l'âge des individus fait apparaître que les chômeurs sont pour la plupart de jeunes adultes dont l'âge moyen est de 27 ans. Cet âge moyen varie très peu selon le sexe des chômeurs. Il est d'environ 28 ans et 26 ans respectivement chez les hommes et les femmes. L'écart d'âge est cependant légèrement plus grand entre le milieu urbain et le milieu rural.

Sur le marché du travail, les jeunes sont naturellement les moins expérimentés puisqu'ils sont généralement en quête d'un premier emploi. Comme le montre le graphique 2, le chômage diminue avec l'âge et il est presque inexistant pour les tranches d'âge de plus de 44 ans en milieu rural.

Graphique 2.1 Evolution du taux de chômage BIT en fonction de l'âge



Source : ECAM II, INS.

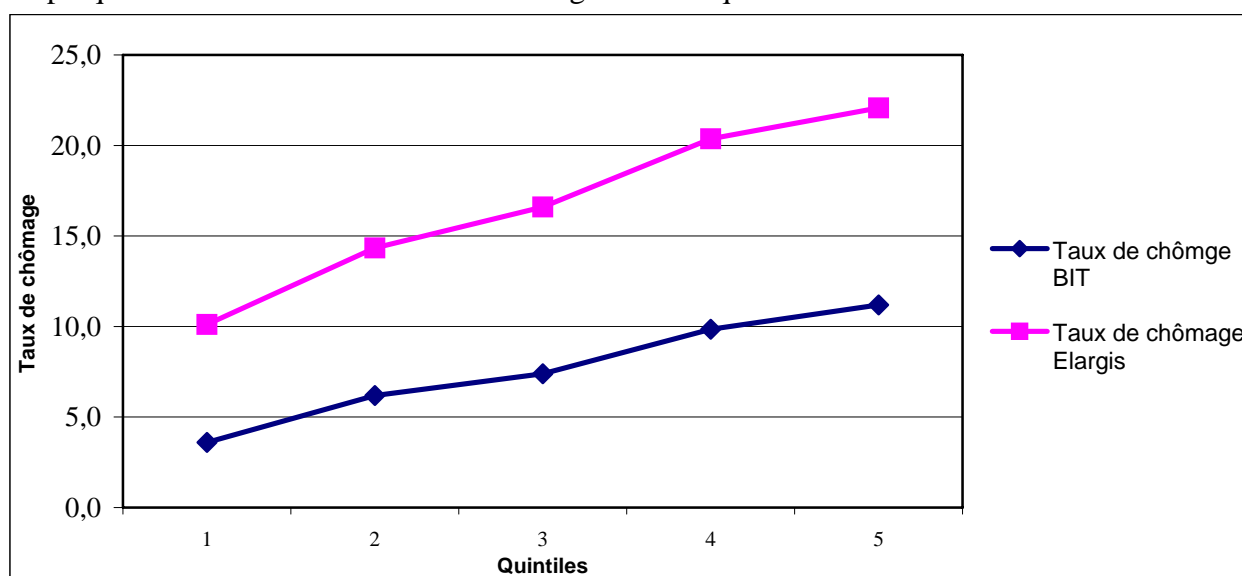
Lorsque l'on observe maintenant le niveau d'études apprécié à travers le nombre d'années d'études effectuées avec succès, les chômeurs BIT totalisent en moyenne près de 9 années d'études. Ceci correspond au niveau de la classe de quatrième de l'enseignement général, soit le niveau d'instruction du premier cycle du secondaire qu'on retrouve chez plus de 35% d'entre eux. Par rapport au niveau de vie, les non pauvres au chômage totalisent près de 9 années d'études contre moins de 7 années chez les pauvres. Les pauvres au chômage sont donc moins qualifiés que les non pauvres se trouvant dans la même situation. Ce qui fait penser qu'en cas de disponibilité d'emplois qualifiés, qui sont par ailleurs parmi les mieux rémunérés, ils seront prioritairement occupés par les non pauvres.

Pour ce qui est du niveau de vie, dans l'ensemble, l'incidence de la pauvreté est plus forte chez les chômeurs que chez les actifs occupés, ce qui traduit bien le fait que l'exercice d'une activité permet de se prémunir contre la pauvreté. Lorsque l'on se restreint uniquement aux pauvres, le chômage reste un phénomène plus urbain que rural et affecte moins les femmes que les hommes. Chez les non pauvres également, le chômage demeure urbain, cependant il touche plus les femmes que les hommes.

Vu sous l'angle du chômage élargi, le taux de chômage s'élève au Cameroun à environ 17%. Contrairement au résultat issu de l'analyse au sens du BIT, les femmes sont ici plus affectées que les hommes quel que soit le milieu de résidence. Au niveau national, on a des taux respectifs de 20% chez les femmes et 14% chez les hommes. La plupart des femmes au foyer le sont malgré elles puisqu'elles sont disposées à occuper un emploi même si elles n'en cherchent pas. Le chômage au sens élargi reste prédominant dans les zones urbaines où le taux est de 32% contre 9% dans les localités rurales. Les résultats et les analyses sont analogues à ceux des chômeurs BIT pour ce qui concerne l'âge et le niveau d'études.

L'analyse du chômage en terme de quintiles de la population classée selon le niveau de vie montre que le niveau du chômage augmente lorsqu'on passe d'un quintile au quintile supérieur. Il apparaît donc que les membres des ménages les plus aisés sont ceux qui sont les plus touchés par le chômage. Cette situation appelle deux observations : d'abord, le chômage semble être un luxe que se paient les personnes qui en ont les moyens. Ensuite, il y aurait une segmentation du marché du travail selon le niveau de vie. Les personnes aisées cherchent du travail dans les segments les plus élevés où les emplois sont plus intéressants et moins nombreux tandis que les personnes défavorisées évoluent dans les segments les moins lucratifs où les emplois sont relativement plus abondants. Cette dernière situation traduit également le fait que les personnes les plus démunies sont prêtes à tout faire pour survivre et, au fur et à mesure que leurs conditions s'améliorent, elles deviennent plus exigeantes. Le graphique ci-après donne l'évolution des taux de chômage BIT et élargi selon les quintiles nationaux.

Graphique 2.2 Evolution des taux de chômage selon le quintile de niveau de vie.



Source : ECAM II, INS.

2.2 Les primo-demandeurs d'emploi

L'on distingue traditionnellement deux catégories de chômeurs : ceux qui sont à la recherche d'une nouvelle expérience et ont donc perdu ou délaissé l'emploi précédent et ceux qui sont à la recherche d'une première insertion professionnelle. Ces derniers sont appelés les primo-demandeurs d'emploi. Il faut tout de suite préciser que l'on s'intéresse ici aux individus qui font une recherche active de travail (dépôt de demande d'emploi, attente des résultats d'un concours, démarche individuelle ou auprès d'une institution, etc.). De ce point de vue, les chômeurs découragés ne sont pas pris en considération, il s'agit donc exclusivement des chômeurs BIT.

Tableau 2.1 Répartition des chômeurs selon la raison de recherche d'emploi

Raison de recherche d'emploi	Effectif	Pourcentage	Taux de pauvreté
Perte de l'emploi précédent	123 855	27	22,0
Nouvelle insertion sur le marché de travail	334 276	73	23,3
Total	458 131	100	23,0

Source : ECAM II, INS.

Comme l'indique le tableau 8, près des trois quarts des personnes qui cherchent du travail sont en quête d'un premier emploi. Ceux-ci sont majoritaires en ville particulièrement à Douala et Yaoundé et sont pour la plupart âgés de 15 à 34 ans. Parmi les primo-demandeurs d'emploi, les hommes sont moins nombreux que les femmes. De même, les individus des milieux pauvres sont plus nombreux dans cette situation que ceux des milieux aisés. On peut donc penser que les personnes des milieux aisés ne font pas généralement une recherche active du travail, peut être utilisent-ils d'autres moyens moins visibles et plus efficaces. A ce propos, nous examinons dans le paragraphe suivant les principaux canaux de recherche d'emploi utilisés par les chômeurs.

2.3 Les canaux de recherche d'emploi

En plus des bureaux de main d'œuvre, la création du Fond National de l'Emploi (FNE) au début de la décennie 90, ayant pour mission principale la promotion de l'emploi sur tout le territoire national, marque la prise de conscience par les pouvoirs publics qu'il faille faire quelque chose pour lutter contre un chômage de plus en plus important. Chômage consécutif au gel des recrutements dans la fonction publique, aux licenciements, aux départs volontaires et à la faillite de plusieurs sociétés publiques et privées. A côté de ces structures formelles publiques auxquelles il faut ajouter les concours d'entrée dans les écoles de formation donnant directement accès à la fonction publique et les bureaux privés de main d'œuvre, il en existe d'autres dites informelles qui sont tout aussi efficaces. Il s'agit ici de passer en revue ces différents canaux afin de savoir s'ils apportent le soutien qu'on attend d'eux. Ici également, l'analyse concerne exclusivement les chômeurs définis au sens du BIT puisqu'ils sont dans une recherche active du travail. Le tableau 9 donne la répartition des chômeurs selon le canal utilisé pour la recherche de l'emploi.

Tableau 2.2 Répartition des chômeurs par canaux de recherche d'emploi

Canaux de recherche d'emploi	Pourcentage
Directement auprès des employeurs	53,5
Parents/relations	32,9
Fond National de l'Emploi (FNE)	4,6
Bureau de la Main d'œuvre (BMO)	0,8
Agence de placements privés	4,3
Concours	3,3
Autres	0,6
Total	100

Source : ECAM II, INS.

Malgré l'existence des canaux formels pouvant conduire à l'emploi, les chômeurs préfèrent en majorité aller directement chercher du travail auprès des employeurs. Plus d'un chômeur sur deux a recours à ce canal. En deuxième position, les relations sont privilégiées par les demandeurs d'emplois. Ils sont près d'un tiers à y avoir recours. Seulement 10% des demandeurs d'emplois ont recours aux canaux formels comprenant le FNE, les BMO et les agences de placements privés.

Lorsqu'on sait que ceux des chômeurs qui vont directement auprès des employeurs ou ceux qui ont recours aux relations ont les mêmes caractéristiques en terme de capital humain que ceux qui ont recours aux canaux formels de recherche d'emploi, l'on peut se poser des questions sur l'efficacité des canaux formels, notamment publics. Les résultats de l'enquête montrent que le FNE et les BMO qui sont des instruments mis en place par les pouvoirs publics pour favoriser la rencontre de l'offre et la demande de travail ne jouent qu'un rôle marginal. En 12 ans d'activités, le FNE a inséré moins de 50 000 travailleurs². Sans doute, la création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) le 13 février 2002 vise à pallier les insuffisances du FNE et des BMO. Ces insuffisances sont liées à la gestion de l'information et la mission principale de l'ONEFOP est de collecter, traiter et diffuser toutes les informations relatives à l'emploi et à la formation professionnelle. Cette mission, si elle est bien menée, doit aller avec un renforcement des capacités des BMO et du FNE qui doivent être reformés pour devenir plus crédible et plus accessible notamment aux chômeurs venant des milieux pauvres. Ces structures en effet semblent réservées aux individus des milieux aisés puisque l'incidence de la pauvreté parmi ceux qui y cherchent du travail est très faible par rapport à celle des individus ayant cherché du travail directement auprès des employeurs ou alors ayant utilisé des relations personnelles.

2.4 La durée du chômage

La question a été posée à chaque personne sans emploi de savoir depuis combien de temps elle est au chômage et à la recherche d'un emploi. De ce fait, les chômeurs découragés qui, par définition, ont cessé de chercher du travail ne sont pas pris en considération dans cette partie.

Les durées recueillies vont de moins de 6 mois à plus de 72 mois c'est à dire à plus de 6 ans au chômage. La durée moyenne au chômage au niveau national est de 31 mois, soit environ deux ans et demi. C'est donc en moyenne le chômage de longue durée (car supérieur à 12 mois) qui prévaut au Cameroun. Cette situation est caractéristique des pays qui sortent de crise.

La répartition des chômeurs selon le temps mis au chômage est donnée par le tableau 10. Elle fait ressortir que la majorité des chômeurs a déjà passé de 18 et 23 mois à la recherche d'un emploi. Plus de 15 chômeurs sur cent ont déjà mis de 6 et 11 mois au chômage. Par contre, moins de 10 chômeurs sur cent ont mis plus de 6 ans à attendre un emploi. Ceux qui ont passé le moins de temps au chômage sont les moins frappés par la pauvreté. Ces derniers semblent encore disposer des revenus épargnés dans l'emploi précédent. Plus du tiers de ceux qui attendent un emploi depuis plus de 60 mois sont frappés par la pauvreté.

² Selon le site Internet du FNE (www.gcnet.cm/fne)

Tableau 2.3 Répartition des chômeurs selon la durée au chômage

Durée au chômage	Effectif	Pourcentage	Taux de pauvreté
Moins de 6 mois	35 958	7,5	15,5
6 à 11 mois	72 999	15,3	22,5
12 à 17 mois	62 063	13,0	30,8
18 à 23 mois	106 377	22,2	24,0
24 à 29 mois	37 642	7,9	18,1
30 à 35 mois	28 890	6,0	19,4
36 à 47 mois	45 112	9,4	23,7
48 à 59 mois	23 306	4,9	28,8
60 à 71 mois	19 117	4,0	37,1
72 mois et plus	47 039	9,8	19,9
Total	478 503	100	23,6

Source : ECAM II, INS.

Le sexe ne permet pas de discriminer les chômeurs par rapport au temps passé au chômage puisque la durée moyenne au chômage est presque la même chez les hommes et chez les femmes. La situation est également la même chez les pauvres et les non pauvres. Il existe cependant un écart entre le milieu urbain où cette durée moyenne est de plus de 32 mois et le milieu rural où les chômeurs doivent attendre en moyenne 25 mois pour trouver un emploi.

Par rapport au niveau d'études, les personnes n'ayant pas été à l'école ne sont pas celles qui ont mis le plus de temps au chômage. Au contraire, elles ont mis peu de temps au chômage par rapport à leurs homologues des autres niveaux d'instruction. Le temps d'attente le plus long est observé chez les chômeurs de niveau primaire.

Lorsque l'on analyse les tranches d'âge, le temps moyen déjà mis au chômage évolue avec l'âge. Il passe de 23 mois pour les chômeurs âgés de 15 à 24 ans à 68 mois chez ceux âgés de 55 à 64 ans. De toute évidence, plus on prend de l'âge, moins on a de chances de trouver un emploi.

2.5 Les moyens de subsistance des chômeurs

Les chômeurs, dans une très grande majorité sont pris en charge par leur famille. 86,5% d'entre eux (au sens du BIT) sont dans cette situation, 5,6% vivent de leur épargne et le reste d'entre eux se répartissent selon d'autres sources de revenus telles que les rentes.

Tableau 2.4 Répartition des chômeurs selon le moyen de subsistance

Moyen de subsistance	Chômeurs au sens Elargi		Chômeur au sens BIT	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Perçoit une pension	11 193	1,0	4 473	1,0
Perçoit des loyers/rentes	17 068	1,5	7 401	1,6
Vit de son épargne	39 737	3,5	26 070	5,6
Est à la charge de sa famille	1 008 338	90,2	402 011	86,5
Mendie	5 528	0,4	3 470	0,7
Autre	35 606	3,1	21 081	4,5
Total	1 117 470	100	464 506	100

Source : ECAM II, INS.

Près de 78% des chômeurs à la charge de leur famille sont non pauvres. C'est dire qu'ils sont issus des ménages qui ont suffisamment de moyens pour les aider à subvenir à leurs besoins. Toutefois, la proportion de chômeurs à la charge de leur famille reste élevée quelque soit le niveau de vie, le milieu de résidence, la région, la tranche d'âge et le niveau d'instruction. Ces résultats restent valables lorsqu'on considère le chômage élargi. La proportion de chômeurs à la charge de leur famille s'élevant cette fois à un peu plus de 90%.

Comme on vient de le voir, plusieurs chômeurs dépendent dans leur survie de leurs familles et précisément des revenus d'activité des personnes occupées dans le ménage. Ceci suppose une certaine pression sur ces actifs occupés qu'on peut évaluer par les rapports de dépendance.

2.6 Le rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est défini comme le rapport de la taille du ménage sur le nombre d'actifs occupés du ménage. Il permet de voir dans un ménage le nombre de personnes à la charge d'un actif occupé. Cet indicateur a quelques limites. Il suppose en effet que toute personne sans emploi dans le ménage est forcément à la charge du ménage et ne tient pas compte de la possibilité que certains membres du ménage bien que non occupés puissent avoir des sources de revenus (percevoir des rentes ou des pensions par exemple). De même, on suppose qu'une personne sans revenu n'est prise en charge que par un membre de son ménage, ce qui n'est toujours pas le cas.

Sous réserve des limites évoquées, un Camerounais occupé supporte en moyenne trois personnes environ dans son ménage. Au niveau national et dans toutes les régions du pays, ce rapport est plus élevé chez les pauvres que chez les non pauvres. Ceci traduit bien le fait que la multiplication des sources de revenus dans le ménage le préserve contre la pauvreté.

Tableau 2.5 Rapport de dépendance selon la région et le niveau de vie

Régions	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Douala	4,5	3,2	3,3
Yaoundé	4,2	3,3	3,4
Adamaoua	3,5	2,5	2,9
Centre	3,4	2,5	2,8
Est	3,3	2,6	2,8
Extrême Nord	2,6	2,4	2,5
Littoral	3,1	2,5	2,6
Nord	3,1	2,2	2,5
Nord Ouest	2,4	2,0	2,2
Ouest	3,1	2,6	2,7
Sud	3,6	2,5	2,7
Sud Ouest	3,8	2,5	2,8
Cameroun	3,0	2,6	2,7

Source : ECAM II, INS.

La répartition selon le type de ménage montre que dans les ménages nucléaires élargis (père, mère, enfants et autres personnes), 3,7 personnes sont à la charge d'un travailleur, dans les ménages monoparentaux élargis (composés d'un parent, ses enfants et d'autres personnes) 3,5 personnes dépendent d'un actif occupé. Dans un ménage nucléaire strict (père, mère et enfants) un actif occupé a à sa charge 3 personnes. Le regroupement familial semble donc augmenter la charge des actifs dans les ménages.

Le chômage ne constitue pas la seule forme de sous utilisation de la main d'œuvre -il y a un grand nombre d'actifs dont la force de travail n'est pas suffisamment mise en valeur- et ne peut donc fournir à lui seul les différents aspects relationnels entre la sous utilisation de la main d'œuvre et la pauvreté. Il convient pour mieux appréhender ces interrelations, d'examiner le lien entre le sous-emploi et la pauvreté

2.7 Le sous-emploi

Le sous-emploi se définit dans le cadre de cette étude comme la situation d'un actif occupé qui travaille moins de 35 heures par semaine et qui simultanément vit en dessous du seuil de pauvreté. L'on estime qu'un travail à plein temps lui permettrait d'améliorer ses conditions de vie. En ce qui concerne les non pauvres, même s'ils sont sous-employés, l'on estime que cela peut être volontaire et caractéristique de leur état d'aisance. Par conséquent l'étude du sous-emploi concerne exclusivement les pauvres.

Environ un Camerounais sur cinq parmi ceux qui ont un emploi est pauvre et travaille moins de trente cinq heures par semaine, soit moins de 7 heures par "jour ouvrable". Ce phénomène n'est pas très répandu en zone urbaine où il touche un peu moins de 5% d'actifs occupés. Par contre, les populations rurales sont les plus concernées puisque plus d'un actif occupé sur quatre dans ce milieu est touché. Le sous-emploi semble expliquer en partie la coexistence en milieu rural des taux d'occupation et des taux de pauvreté élevés. Le secteur agricole dans lequel les populations rurales exercent est dominé par des activités saisonnières peu rémunératrices.

Au niveau des régions, le sous-emploi est plus élevé dans les provinces de l'Adamaoua, du Nord Ouest, de l'Extrême Nord et du littoral, plus de 25% des actifs occupés de ces provinces sont sous-employés. Ce phénomène est presque inexistant dans les régions de Douala et Yaoundé où moins de 2% d'actifs occupés sont concernés.

Les actifs occupés âgés de 15 à 24 ans et ceux âgés de 65 ans et plus sont les plus touchés par le sous-emploi ; les premiers à cause de leur situation précaire sur le marché du travail du fait qu'ils s'y présentent pour la première fois et les seconds à cause de la baisse des capacités de travail du fait de leur âge relativement avancé. Le niveau de sous-emploi évolue très peu entre 25 et 54 ans. C'est la tranche d'âge de la stabilité professionnelle.

En définitive, le chômage et le sous-emploi sont deux phénomènes plus urbains que ruraux, susceptibles d'entretenir la pauvreté. Une personne au chômage a deux fois plus de chance d'être pauvre que celle qui est occupée. On peut se demander ce qu'il en est des personnes ne participant pas du tout au marché du travail, c'est l'objet de la section suivante.

CHAPITRE 3. PAUVRETE ET INACTIVITE

Définie comme la composante de la population ne participant pas au marché du travail, l'inactivité concerne potentiellement les jeunes en bas âge, les jeunes en cours de scolarité (élèves et étudiants), les invalides (handicapés, malades, vieux, etc.), les femmes au foyer, les retraités, les rentiers et certains individus ne désirant pas travailler.

Dans l'ensemble, environ 8 933 000 camerounais, soit plus de 57% de la population totale sont inactifs au sens du BIT. Ils n'exercent pas d'activité économique, n'en cherche pas et ne sont pas disposés à l'exercer si cela leur était proposé. Il apparaît donc que cette catégorie d'individus se recrute parmi les membres secondaires des ménages ; d'où l'intérêt d'une analyse de leurs caractéristiques et de la façon dont ils sont pris en charge. Nous nous intéressons particulièrement à la situation des trois groupes majoritaires que sont les jeunes de moins de 15 ans, les femmes au foyer et les personnes invalides, mais nous dirons aussi un mot sur les retraités, les personnes ne voulant pas travailler et les rentiers.

3.1 Les jeunes de moins de 15 ans

Les jeunes de moins de 15 ans représentent 43% de la population camerounaise. Parmi ceux-ci, 4 sur 10 sont en bas âge, ils ont entre 0 et 5 ans. La population des jeunes de moins de 15 ans qui ne participent pas au marché du travail représente un peu plus de 71% de la population inactive. Parmi ceux qui ont 5 ans ou plus, 94% sont en cours de scolarité.

L'évaluation de la pauvreté dans cette catégorie d'individus donne une incidence d'environ 46%. Ce taux est d'environ six points plus élevé que le taux national, ce qui fait dire que ces jeunes sont relativement plus fréquemment issus des milieux défavorisés. Cela est confirmé par l'évolution décroissante de leur proportion selon le quintile de l'indicateur de niveau de vie.

3.2 Les femmes au foyer

Les femmes au foyer sont le deuxième groupe le plus important des inactifs. Il compte environ 334 400 individus soit près de 10% de l'ensemble des personnes inactives de plus de 14 ans. Les femmes au foyer semblent plus nombreuses dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Si cela est une conséquence de la répartition de la population totale dans les deux milieux, l'on se serait attendu au résultat contraire. En effet, "la femme rurale" au Cameroun est très souvent qualifiée de dynamique au regard des nombreuses initiatives qu'elle entreprend dans les activités agricoles et autres pour faire vivre sa famille. Il apparaît donc qu'il y aurait eu une sous-déclaration des activités féminines. En effet, la pratique d'une agriculture de subsistance sur de petites parcelles de terre par les femmes est considérée comme une tâche ménagère et non comme une activité à part entière.

Les femmes au foyer sont relativement jeunes, près de 60% d'entre elles sont âgées de moins de 35 ans. Elles ont très peu de qualification puisque près de 55% d'entre elles n'ont jamais fréquenté une institution scolaire et seulement 3% et moins de 1% ont le niveau du second cycle de l'enseignement secondaire et du supérieur respectivement. Au niveau régional, les femmes au foyer sont particulièrement fréquentes dans la province de l'Extrême-Nord, elles sont 29% à y résider. En mettant de côté la province de l'Extrême-Nord, le reste des régions du pays peut être regroupé en deux classes.

Une première classe composée de Douala, Yaoundé, les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est comptant de 7 à 12% de femmes au foyer et une deuxième composée des provinces du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud et du Nord-Ouest avec des taux de moins de 5% de femmes au foyer. Cette classification fait ressortir que les régions les plus pauvres du pays et les deux grandes métropoles renferment beaucoup plus de femmes au foyer que les autres régions du pays. Etant donné qu'elles manquent relativement de qualifications, l'on peut comprendre que ces femmes n'exercent pas ou ne recherchent pas d'activités économiques dans les deux grandes villes. Par contre, pour ce qui est des autres provinces, particulièrement celles de la partie septentrionale du pays, l'on peut penser à un effet combiné d'une part de l'absence d'opportunités dans une région où les terres arables sont rares et le climat austère et d'autre part des mœurs musulmanes qui favorisent l'inactivité de la femme.

Comme les jeunes en cours de scolarité, les femmes au foyer semblent beaucoup plus provenir des milieux aisés. En effet, l'incidence de la pauvreté est relativement faible dans ce groupe (environ 32%) et leur nombre est en croissance en fonction du quintile de ménages classés selon le niveau de vie. L'on passe ainsi de 13% d'entre elles dans le premier quintile à plus de 25% dans le cinquième.

Les femmes au foyer sont presque toutes à la charge de leurs familles. En réalité, elles sont à la charge d'un conjoint puisque près de 90% d'entre elles sont soit mariées soit en union libre. Dans leur quotidien, elles ne sont pas aussi inactives que cela, elles doivent en effet s'occuper des nombreuses tâches ménagères. Elles doivent notamment garder les enfants, faire la cuisine, faire le ménage et pour certaines régions du pays, faire des heures de marche à pied à la recherche de l'eau et du bois de cuisson pour tout le ménage. Tout ceci leur laisse très peu ou pas de temps pour une quelconque activité économique.

3.3 Les personnes invalides

En 2001, le Cameroun comptait dans sa population un peu plus de 275 700 personnes de plus de 14 ans, inactives parce qu'atteintes d'un handicap, d'une maladie ou tout simplement frappées par la vieillesse. Les personnes âgées sont la principale composante de ce groupe. En effet, un peu plus de 62% d'entre eux ont un âge de 55 ans ou plus et parmi ceux-ci, près des 3/4 ont 65 ans et plus. Majoritairement composée des femmes, cette sous-population vit surtout dans les zones rurales du pays. Elle n'est presque pas instruite car plus de 93% des individus qui la composent ont au plus un niveau d'études primaires.

Environ 84 000 ménages soit un peu moins de 3% de l'ensemble des ménages sont dirigés par les personnes invalides. La plupart de ces dernières sont donc des membres secondaires des ménages. La province de l'Ouest est celle qui abrite le plus d'individus de ce groupe. Elle est suivie de près par le Centre, l'Extrême-nord et le Nord-ouest. Viennent ensuite le Littoral, le Nord, le Sud, le Sud-ouest. Les villes de Douala et Yaoundé et la province de l'Adamaoua ferment la queue avec des taux autour de 4%. Cette classification ne semble apporter aucune observation particulière.

Les personnes invalides vivent pour la plupart dans des milieux défavorisés, l'incidence de la pauvreté dans ce groupe qui est de 44% est légèrement supérieure à la moyenne nationale. Par ailleurs, 63% d'entre elles sont concentrées dans les trois premiers quintiles de la population classée selon le niveau de vie. Ces personnes sont relativement moins nombreuses dans le cinquième quintile. Le taux de pauvreté dans les ménages dirigés par les invalides est également légèrement supérieur à la moyenne nationale. Ces différents taux sont cependant relativement faibles lorsqu'on les compare avec ceux de certains groupes d'actifs (les exploitants agricoles par exemple), ce qui fait dire que malgré le handicap dont ils sont frappés, les invalides trouvent une couverture qui les épargnent relativement de la pauvreté. Cette couverture leur est particulièrement offerte par la famille puisqu'ils sont plus de 92% à être à la charge de la famille. Certains vivent du fruit d'une activité antérieure soit en puisant directement dans une épargne, soit en percevant des loyers ou des rentes. On ne peut ignorer les 2% qui ont déclaré vivre de la générosité de personnes chez qui ils mendient. La situation de ces derniers bien que préoccupante, n'est pas aussi difficile qu'on le croirait, moins de la moitié d'entre eux vivent dans la pauvreté. Lorsque la prise en charge des personnes invalides n'est pas assurée par la famille, la société de façon informelle s'en occupe.

3.4 Les retraités

L'enquête a permis d'estimer le nombre de retraités à environ 57 000 individus qui sont pratiquement tous chefs de leurs ménages respectifs. Ceux-ci ont pour la plupart un âge supérieur ou égal à 55 ans, âge légal du départ en retraite dans la fonction publique camerounaise. Il y a tout de même près de 13% d'entre eux qui ont entre 45 et 55 ans, ce qui montre qu'un nombre non négligeable de camerounais prennent la retraite de façon anticipée.

Etant donné que les retraités sont pour la plupart des anciens employés de la fonction publique et des entreprises parapubliques et privées formelles, ils sont beaucoup plus instruits que les groupes d'inactifs précédemment évoqués. Néanmoins, 19% d'entre eux n'ont jamais été à l'école. Ce devrait être des anciens employés, ouvriers non qualifiés et manœuvres ayant servi dans quelques unes de ces structures formelles pour des tâches où seules certaines aptitudes physiques sont requises. Ceci est d'ailleurs confirmé par le fait que ce sont pratiquement tous des individus de sexe masculin.

Les personnes à la retraite sont pour la plupart de sexe masculin, 79% d'entre elles sont des hommes. Elles sont plus nombreuses à résider dans les principales villes du pays, localités dans lesquelles elles ont le plus souvent servi. "Le retour au village d'origine" après la retraite ne semble donc pas encore très répandue. Cela semble encore plus visible lorsque l'on observe leur répartition dans les différentes régions du pays. Les régions les plus urbanisées sont celles qui abritent le plus de retraités, les deux plus grandes villes du pays hébergent la moitié d'entre eux soit 27% à Douala et 23% à Yaoundé. Les retraités assez souvent se reconvertisent dans d'autres activités, notamment commerciales qu'ils développent dans les localités où ils sont déjà installés.

Les retraités sont l'un des groupes d'individus les moins touchés par la pauvreté. L'incidence de la pauvreté y est d'un peu plus de 15% seulement. Par ailleurs, environ 69% d'entre eux sont classés dans les deux derniers quintiles de dépense. Depuis le début de l'assainissement de la situation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), elle paye régulièrement une pension aux retraités, ce qui les met relativement à l'abri de la pauvreté.

3.5 Les rentiers

Le Cameroun ne compte pas beaucoup d'individus de ce groupe. Estimés à environ 6 000 personnes, les rentiers sont en majorité des femmes, toutes des veuves qui jouissent d'un patrimoine probablement constitué avec des époux déjà décédés. Ce qui n'est pas le cas des hommes même s'ils sont aussi majoritairement des veufs. La raison du faible nombre de rentiers et de leur structure par âge et par sexe semble tenir de ce que la plupart d'entre eux de sexe masculin exercent d'autres activités et ont donc été saisis comme des actifs occupés

Les rentiers ont en général un âge égal ou supérieur à 45 ans, ils ont un niveau d'instruction relativement peu élevé, aucun d'eux n'a atteint le second cycle de l'enseignement secondaire. Ils vivent très majoritairement dans les zones urbaines et semblent être plus fréquents dans les provinces du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord et la ville de Douala. Les provinces du Nord et de l'Ouest quant à elles semblent ne pas abriter de rentiers, ce qui est un résultat à relativiser.

Comme on s'y attendait, les rentiers sont quasiment tous à l'abri de la pauvreté. Les rentes qu'ils perçoivent leur permettent de mener une vie aisée, les 2/3 sont parmi les 20% d'individus les plus nantis au niveau national. Seulement 8,5% d'entre eux sont pauvres.

3.6 Les personnes ne désirant pas travailler

Il peut être intéressant de connaître les caractéristiques de ces individus afin de comprendre les motivations de leur choix.

Ce groupe qui compte près de 51 800 individus de plus de 14 ans est composé à 80% de jeunes de moins de 25 ans. Parmi ces personnes, 3 sur 5 sont de sexe féminin. Majoritairement installées dans le milieu rural, elles ont peu de qualifications car 78% d'entre eux ont au plus le niveau d'études primaires et 20% celui du premier cycle de l'enseignement secondaire. Quasiment tous des membres secondaires des ménages, ces individus sont plus nombreux dans la province de l'Est, celle de l'Extrême-Nord, la ville de Douala et la province du Centre.

Un nombre important de personnes dans ce groupe vivent dans des ménages qui rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins essentiels, elles sont un peu plus de 48% à vivre en dessous du seuil de pauvreté et plus de 70% d'entre elles se retrouvent dans les trois premiers quintiles de la population classée selon le niveau de vie.

Le fait que ces individus soient pour la plupart des jeunes sans qualification à la charge de leurs familles est pour quelque chose dans leur choix d'une inactivité sans raison apparente. Cela pourrait être des jeunes "en transition" d'une vie d'élève qui ne leur a pas réussi à une vie active qui tarde à se dessiner. On doit, par ailleurs, noter que, parmi les individus de sexe féminin de ce groupe, près de 42% ont déjà donné naissance à un enfant. Etant donné, comme on l'a dit, que ce sont pour la plupart des jeunes, une grossesse précoce est l'une des raisons explicatives de leur situation.

CHAPITRE 4. LES DETERMINANTS DE L'OFFRE DE TRAVAIL

4.1 Fondements théoriques

La théorie économique examine généralement d'abord, la décision individuelle de participation au marché du travail, et ensuite le nombre d'heures offertes, étant donné cette participation. Le cadre théorique utilisée pour ce faire est empruntée à la théorie néoclassique dans laquelle l'individu est supposé allouer le temps dont il dispose aux activités qui lui procurent une rémunération (le travail) et aux activités non rémunérées (abusivement appelées loisir). Il maximise son utilité qui est supposée dépendre de sa consommation et du temps qu'il alloue au loisir sous les contraintes de l'ensemble du temps disponible, du système de prix et du budget.

De nombreuses publications se sont penchées sur l'estimation de l'offre de travail. Les études dites de première génération se sont, dans un premier temps, concentrées sur l'estimation d'une fonction de nombre d'heures offertes qu'on faisait dépendre linéairement des différentes sources de revenu et d'un terme d'erreur. Dans un deuxième temps, ces études de première génération ont commencé à se consacrer aux formes fonctionnelles et aux différentes techniques économétriques utilisées. Les études dites de seconde génération se sont de plus en plus préoccupées du problème de spécification et ont affiné les procédures d'estimation.

Plusieurs procédures économétriques ont été progressivement mises au point pour estimer la fonction d'offre de travail, les unes essayant tant bien que mal de corriger les insuffisances des autres. Nous adoptons ici celle proposée par HECKMAN parce qu'elle corrige le biais de sélection et améliore donc la précision des estimateurs³.

4.2 Modèle d'estimation

La participation au marché du travail dépend traditionnellement de deux types de variables : les variables dites de capital humain et les variables d'environnement. Le premier type de variables renvoie aux caractéristiques propres de l'individu (âge, sexe, instruction etc.) et le deuxième type concerne les caractéristiques du contexte dans lequel il se trouve (milieu, taille du ménage, etc.). En fonction des variables mesurées par l'enquête, celles qui suivent nous semblent les plus pertinentes pour expliquer la décision de prendre un emploi :

- Le niveau d'instruction mesurée par le nombre d'années d'étude avec succès ;
- L'âge de l'individu en années révolues ;
- Le sexe de l'individu pris en compte à travers une variable dichotomique qui vaut 1 si l'individu est de sexe masculin et 0 s'il est plutôt de sexe féminin ;
- L'existence d'enfants en bas âge pris en compte à travers une variable dichotomique prenant 1 s'il y a au moins un enfant d'au plus 3 ans dans le ménage et 0 sinon ;
- La présence d'actifs occupés dans le ménage mesurée par leur nombre ;
- L'existence de femme au chômage pris en compte à travers une variable dichotomique prenant 1 s'il y a au moins une femme au chômage dans le ménage et 0 sinon ;
- L'existence de femme inactive prise en compte à travers une variable dichotomique valant 1 s'il y a au moins une femme inactive dans le ménage et 0 sinon ;
- La taille du ménage ;

³ Voir l'annexe 1 pour un développement des fondements théoriques et de l'approche économétrique.

- Le milieu de résidence pris en compte à travers une variable dichotomique valant 1 si l'individu réside dans le milieu urbain et 0 sinon ;
- Le statut d'occupation du chef de ménage pris en compte à travers une variable dichotomique valant 1 si le chef de ménage dont est issu l'individu est occupé et 0 sinon.

Pour ce qui est de la fonction d'offre de travail, les variables classiquement retenues sont :

- L'âge de l'individu en années révolues ;
- L'âge au carré ;
- Le statut dans l'emploi pris en compte par une série de 11 variables indicatrices ;
- Le revenu d'activité principale ;
- Le nombre d'actifs occupés dans le ménage ;
- L'existence d'enfants en bas âge (moins de 3 ans) ;
- L'existence de femme au chômage dans le ménage ;
- L'existence de femme inactive dans le ménage ;
- Une variable dichotomique prenant 1 si l'individu a travaillé moins de 50 heures et 0 sinon, pour prendre en compte la possibilité de substitution entre les membres du ménage ;
- Le niveau d'instruction ;
- L'expérience mesurée par le temps passé dans l'emploi actuel ;
- L'expérience au carré ;
- La situation du conjoint pour l'offre féminine saisie par une variable dichotomique prenant la valeur 1 si la femme a un conjoint et que celui-ci est actif occupé et 0 sinon.

Le revenu d'activité est quant à lui supposé être expliqué par les variables suivantes :

- Le niveau d'instruction ;
- L'âge ;
- L'expérience ;
- L'expérience au carré ;
- Le statut dans l'emploi ;
- Le secteur institutionnel pour tenir compte de la différence de rémunération dans les secteurs formel et informel.

4.3 Résultats et analyses

La mise en œuvre de la méthode d'estimation de Heckman en deux étapes nous donne les résultats présentés dans le tableau 11 pour ce qui est de la fonction d'offre de travail. Le modèle a été dans un premier temps estimé au niveau national, ensuite pour les milieux rural et urbain et enfin pour les sexes masculin et féminin. Dans l'ensemble, tous les modèles estimés à ce niveau sont d'une bonne qualité. L'hypothèse de la validité globale de chacun d'eux est acceptée presque sans risque de se tromper, l'on peut donc analyser le sens et la valeur des paramètres estimés.

4.3.1 La fonction de participation

Au niveau national, la décision de participer à une activité économique semble être influencée par toutes les variables retenues dans le modèle puisque tous les paramètres correspondant sont statistiquement non nuls. Ce résultat demeure lorsqu'on se restreint aux individus de sexe masculin ou alors au milieu urbain. Par contre dans le milieu rural, le coefficient de l'inverse du ratio de Mills n'est pas significativement différent de zéro, ce qui veut dire que dans ce milieu, la décision de travailler ne dépend pas de la rémunération escomptée. Comme l'ont montré les analyses précédentes de la situation d'activité, les populations rurales sont pratiquement toutes occupées dans des activités agropastorales bien que celles-ci soient très peu ou pas du tout rémunératrices. Les ruraux pour la plupart pratiquent juste une activité de subsistance avec des instruments rudimentaires, le problème n'est donc pas tant celui du manque d'emploi, mais celui du sous-emploi, et de la rentabilité de l'activité.

En ce qui concerne le sens dans lequel jouent les différentes variables, il est réconfortant de voir que les coefficients ont le même signe quel que soit le modèle considéré (national, urbain, rural, hommes, femmes). Cela témoigne d'une certaine robustesse des comportements observés.

Le niveau d'instruction a un signe négatif, ce qui voudrait dire que les personnes instruites trouvent plus difficilement des emplois. Ce résultat contraire à celui des pays industrialisés semble robuste pour le Cameroun puisque Backiny (1993) l'avait déjà mis en exergue pour la ville de Yaoundé. Cela dénote une persistance de la faible capacité de l'économie camerounaise et particulièrement du secteur moderne à absorber la main d'œuvre instruite, ou encore le problème de l'adéquation entre la formation et l'emploi. La reprise économique de ces cinq dernières années, la réouverture des concours d'entrée dans certaines écoles de formation (fermées pendant les années de crise) donnant accès à la fonction publique à côté des structures créées par les pouvoirs publics (notamment le Fonds National de l'Emploi) sont donc jusqu'ici insuffisants pour résorber le chômage des jeunes diplômés. Ces individus, en raison du niveau élevé de leur salaire de réserve, n'arrivent pas toujours à s'insérer dans le secteur non institutionnel. La création récente de l'ONEFEP et l'organisation pendant le dernier trimestre 2001 et le premier trimestre 2002 des salons de création d'entreprises dans les chefs-lieu de toutes les provinces donnent à penser que les pouvoirs publics commencent à mettre en place une politique de l'emploi. Celle-ci devrait être axée sur la promotion de l'auto emploi, ce qui nécessite au préalable l'aménagement d'un cadre institutionnel permettant l'accès au crédit de ces jeunes.

La participation à l'activité économique est croissante avec l'âge. Cet effet est quelque peu plus accentué chez les femmes. Ce résultat classique traduit le fait qu'au fil du temps, les chômeurs révisent à la baisse leur salaire de réserve et deviennent alors moins exigeant sur le marché du travail. Ainsi, lorsqu'un individu a cherché pendant longtemps un emploi à "son goût" et qu'il ne l'a pas trouvé, au vu des charges familiales et sociales qui augmentent avec l'âge, il est prêt à en accepter un autre d'un niveau inférieur. Parlant justement de responsabilité familiale, l'existence dans le ménage d'un enfant en bas âge (moins de trois ans) contraint les membres à une participation plus accrue. Il semble cependant, contrairement à ce qu'on se serait attendu, que ce sont les hommes qui sont les plus préoccupés en raison de leur participation élevée par rapport à celle des femmes. La présence d'une femme inactive ou d'une femme au chômage contraint également les membres du ménage à une participation plus accrue, participation encore plus forte notamment des femmes quand il s'agit de la présence d'une femme au chômage. Il semble donc y avoir une sorte de substitution entre les membres du ménage en ce sens que la participation plus accrue semble compenser la non participation de la personne inactive ou en chômage.

Lorsque le nombre d'actifs occupés augmente dans le ménage, cela pousse à une participation accrue des autres membres. Il y aurait donc un effet psychologique qui pousse les individus lorsqu'ils vivent avec des personnes occupées à trouver eux même une occupation. Cela peut également traduire le fait que la présence de plusieurs personnes occupées dans un ménage ouvre diverses opportunités à travers leurs réseaux de relations. Ce résultat corrobore la participation plus accrue des membres surtout ceux de sexe masculin lorsque le chef de ménage est un actif occupé.

Les individus résidant dans le milieu urbain, qu'ils soient de sexe masculin ou de sexe féminin, sont plus exigeants quant à leur participation que ceux du milieu rural. En effet, les opportunités sont nombreuses dans les centres urbains et le coût de la vie y est relativement élevé, ce qui amènent les résidents de ces zones à chercher des emplois mieux rémunérés ou des activités plus rémunératrices que dans les zones rurales. La participation est également une fonction décroissante de la taille du ménage. La présence d'un nombre élevé de personnes dans le ménage semble toutes choses égales par ailleurs réduire la présence des membres de ce ménages sur le marché du travail.

4.3.2 La fonction d'offre de travail

La première observation forte qu'on peut faire, est que, contrairement aux pays développés, l'offre de travail ne dépend que très peu du revenu. Au niveau national et dans le milieu rural, une augmentation toutes choses égales par ailleurs du niveau des revenus laisserait pratiquement inchangé le nombre d'heures travaillées. Ce résultat est tout particulièrement vrai pour les travailleurs urbains et les individus de sexe féminin dont l'offre de travail ne dépend même pas de leurs revenus. La conséquence de ceci est qu'une incitation au travail par une augmentation de salaire ne donnerait pas de résultats satisfaisants. Un tel résultat est également révélateur de la situation difficile de la femme sur le marché du travail. Quel que soit le revenu que son activité lui rapporte, elle travaille de la même façon (en termes de nombre d'heures). Ce n'est donc pas tant le revenu qui l'intéresse mais le fait qu'elle se valorise pour subvenir à certains besoins de son ménage et marquer une certaine indépendance vis à vis d'un éventuel conjoint.

Il faut également à signaler, parmi les principaux résultats de ce modèle, les valeurs très élevées de la constante et du coefficient de la variable SSEMPL, par rapport aux autres coefficients estimés. Pour la constante, cela traduit le fait que les horaires institutionnels jouent un rôle central dans la détermination de l'offre de travail. Les principaux acteurs du marché du travail, offreurs et demandeurs y compris les travailleurs indépendants ne s'écartent que très peu de ces horaires. Pour la variable SSEMPL, son coefficient qui est négatif par ailleurs traduit la forte contrainte que subissent les personnes en situation de sous-emploi.

La fonction d'offre de travail au niveau national ne dépend pas du niveau d'instruction. Cette variable explique pourtant l'offre de travail dans les deux milieux urbain et rural et chez les individus de sexe masculin. C'est donc l'offre de travail féminine qui est indépendante du niveau d'instruction. Comme pour le revenu d'activité, la femme quel que soit son niveau d'instruction, ne modifie pas son offre de travail. Ce qui n'est pas le cas de l'homme qui, lorsqu'il est instruit, travaille moins. Cette dernière observation est cohérente avec les valeurs des coefficients des différentes variables de statut dans l'activité dont l'offre de travail dépend fortement. Toutes choses égales par ailleurs, les catégories de travailleurs potentiellement les moins instruits contiennent ceux qui travaillent le plus. C'est le cas des ouvriers semi-qualifiés, des manœuvres, des apprentis et moyennement des ouvriers qualifiés.

Tableau 4.1 Résultats d'estimation de la fonction d'offre de travail

	National	Urbain	Rural	Masculin	Féminin					
Nombre d'individus	24939	11084	13855	12670	12269					
Observations censurées	5269	3421	1848	2182	3087					
Observations non censurées	19670	7663	12007	10488	9182					
Wald chi2 (27)	10789	4261,01	5876,85	4708,66	4057,78					
Prob > chi2	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000					
Nombre d'heures travaillées (offre de travail)										
	Coef,	P> z	Coef,	P> z	Coef,	P> z	Coef,	P> z	Coef,	P> z
SSEMPLE	141,07	0,000	176,51	0,000	126,46	0,000	150,14	0,000	133,25	0,000
Revenu	0,00	0,000	0,00	0,161	0,00	0,002	0,00	0,001	0,00	0,383
Niveau d'instruction	-0,18	0,291	-1,43	0,000	-0,48	0,025	-0,73	0,002	0,11	0,683
Age	1,64	0,000	0,67	0,126	1,17	0,000	1,81	0,000	2,37	0,000
Age au carré	-0,02	0,000	-0,01	0,006	-0,02	0,000	-0,02	0,000	-0,02	0,000
Expérience	-1,21	0,000	-0,42	0,144	-0,46	0,013	-1,25	0,000	-1,36	0,000
Expérience au carré	0,02	0,000	0,00	0,694	0,01	0,012	0,02	0,000	0,02	0,000
Enfants de 3 ans	-2,59	0,032	-3,21	0,111	0,84	0,558	1,46	0,400	-6,18	0,000
Femme au chômage	-23,79	0,000	-25,09	0,000	-16,52	0,000	-20,57	0,000	-8,04	0,000
Femme inactive	-1,75	0,151	-3,63	0,076	-2,71	0,066	-3,08	0,080	-2,14	0,213
Actifs occupés	2,39	0,000	-0,26	0,730	2,60	0,000	3,35	0,000	1,42	0,004
Personnel de direction	45,47	0,000	33,80	0,006	40,36	0,008	49,74	0,000	42,20	0,032
Cadre supérieur	30,46	0,000	11,47	0,142	51,53	0,000	41,51	0,000	7,56	0,431
Cadre moyen	40,84	0,000	10,35	0,113	64,38	0,000	52,32	0,000	15,38	0,012
Ouvrier qualifié	61,07	0,000	36,25	0,000	63,99	0,000	69,87	0,000	37,56	0,000
Ouvrier semi-qualifié	74,64	0,000	47,64	0,000	78,64	0,000	78,34	0,000	58,36	0,000
Manceuvre	69,41	0,000	49,81	0,000	62,31	0,000	69,21	0,000	63,24	0,000
Stagiaire rémunéré	69,56	0,000	45,68	0,000	64,56	0,000	70,71	0,000	55,58	0,000
Patron	67,90	0,000	46,93	0,000	65,80	0,000	65,52	0,000	75,27	0,000
Propre compte	29,50	0,000	26,04	0,000	22,50	0,000	35,30	0,000	22,32	0,000
Stagiaire non rémunéré	63,65	0,000	33,80	0,000	68,18	0,000	67,21	0,000	47,41	0,000
Constante	144,14	0,000	223,92	0,000	134,17	0,000	141,46	0,000	110,90	0,000
Participation à une activité économique										
Niveau d'instruction	-0,03	0,000	-0,02	0,000	-0,04	0,000	-0,03	0,000	-0,05	0,000
Age	0,06	0,000	0,05	0,000	0,06	0,000	0,05	0,000	0,07	0,000
Sexe (homme)	0,57	0,000	0,62	0,000	0,52	0,000	////	////	////	////
Enfant de 3 ans	0,30	0,000	0,23	0,000	0,39	0,000	0,49	0,000	0,27	0,000
Actifs occupés	0,58	0,000	0,53	0,000	0,63	0,000	0,72	0,000	0,51	0,000
Femme au chômage	0,56	0,000	0,53	0,000	0,61	0,000	-0,80	0,000	9,95	0,000
Femme inactive	0,23	0,000	0,26	0,000	0,23	0,000	0,20	0,000	0,16	0,001
Taille du ménage	-0,18	0,000	-0,17	0,000	-0,20	0,000	-0,19	0,000	-0,20	0,000
Urbain	-0,29	0,000	////	////	////	////	-0,30	0,000	-0,37	0,000
Statut d'occupation chef de ménage	0,80	0,000	0,82	0,000	0,78	0,000	1,27	0,000	0,00	0,940
Constante	-2,09	0,000	-2,33	0,000	-2,22	0,000	-1,51	0,000	-10,34	0,000
Lambda (ratio de Mills)	11,29	0,000	-10,21	0,006	3,08	0,436	19,12	0,000	26,67	0,000

Source : ECAM II, INS.

Comme pour la participation à l'activité économique, l'offre de travail augmente avec l'âge sauf dans le milieu urbain. Cette augmentation fléchit cependant à l'approche de la retraite comme en témoigne le signe négatif du coefficient correspondant à l'âge au carré. L'expérience quant à elle joue négativement sur l'offre de travail, plus on passe de temps dans un emploi, moins on travaille, phénomène qui va en s'amplifiant au fil du temps.

Enfin, en ce qui concerne les variables du ménage, les résultats sont plutôt contrastés. Les parents semblent avoir un sens de responsabilité très poussé. En effet, la présence d'un enfant en bas âge dans le ménage amène les femmes à travailler moins pour pouvoir le garder. Les hommes dans le même temps augmentent leur offre de travail, ce qui permet de compenser le travail de la femme et de faire face aux besoins de l'enfant. La présence au sein du ménage d'une femme au chômage ou alors d'une femme inactive semble quant à elle décourager l'offre de travail des membres du ménage, ce qui ne se prête à aucune interprétation valable. Au niveau national, dans le milieu rural et pour les deux sexes l'offre de travail croît avec le nombre d'actifs occupés dans le ménage. Cela n'est pas le cas dans le milieu urbain. Ici, l'offre de travail est plutôt découragée lorsqu'il existe des actifs occupés dans le ménage. L'existence d'autres sources de revenus dans le ménage semble donc rendre les urbains moins travailleurs.

4.3.3 La fonction de revenu

L'estimation de la fonction de revenu d'activité donne des résultats satisfaisants. Le modèle est globalement valide et toutes les variables introduites ont des coefficients significativement non nuls. Ce modèle a été également estimé pour la population totale, les milieux urbain et rural et les individus des sexes masculin et féminin. Les résultats sont donnés dans le tableau de la page suivante.

Le niveau d'instruction, comme attendu, influence la rémunération de l'activité. Cette influence n'est cependant pas la même quel que soit le sexe de l'individu ou alors son milieu de résidence. Au niveau national comme chez les femmes, en moyenne un individu qui passe d'une classe à la classe supérieure accroît son revenu de 4%, accroissement qui semble relativement plus élevé chez les urbains (5%) et un peu plus faible chez les hommes (3%) et chez les ruraux (2%). Ces résultats sont cohérents avec les types d'activités exercées dans le milieu rural et le milieu urbain. Dans le milieu rural, l'activité agricole qui ne demande pas d'instruction particulière est dominante, toutefois le fait d'avoir un certain bagage intellectuel permet de comprendre les techniques culturelles et de mieux les mettre en pratique. Ce qui augmente faiblement le rendement et donc le revenu. En milieu urbain par contre, on rencontre plusieurs emplois qui font appel à une instruction minimale avec une rémunération conséquente et concordante avec ce niveau d'instruction. Le fait d'avoir un niveau d'instruction plutôt qu'un autre modifie donc la rémunération.

L'âge et l'expérience influencent également positivement mais faiblement la rémunération de l'activité. Le fait d'avoir un an de plus ne modifie que très peu le revenu, le gain le plus élevé est celui des femmes et il est de 1%. De même, en moyenne, faire un an de plus dans le même emploi contribue à une augmentation de 1 à 2% de revenu pour la population générale, les ruraux, les hommes et les femmes. Cet accroissement n'est intéressant que pour les travailleurs urbains qui ont un gain de 4% de revenu après une année supplémentaire dans le même emploi.

Le coefficient de la variable introduite pour tenir compte du dualisme du marché du travail (secteur formel / secteur informel) montre qu'il y a un très grand écart entre les revenus du secteur formel et ceux du secteur informel. En moyenne, au niveau national, les revenus du secteur formel sont supérieurs de près de 60% à ceux du secteur informel. Cet écart est encore plus grand en milieu rural où les activités formelles rapportent plus de 70% que les activités informelles. Il n'est que de 45% dans le milieu urbain, ce qui traduit la diversité du secteur informel qui va des petites activités agricoles et commerciales dans les zones rurales à des grandes unités commerciales et industrielles dans les villes.

On note également que l'écart entre les revenus du secteur informel et ceux du secteur formel dans la population féminine est plus important que dans la population masculine, ce qui est la conséquence du fait que les activités informelles menées par les femmes sont moins rémunératrices que celles menées par les hommes. En général, les femmes sont concentrées dans le petit commerce des produits vivriers qui n'est pas très rentable tandis que les hommes s'intéressent à la commercialisation et parfois même à la production de certains biens à valeur ajoutée élevée.

Tableau 4.2 Résultats d'estimation de la fonction de revenu

	National		Urbain		Rural		Masculin		Féminin	
Nombre d'individus	25037		11143		13894		12728		12309	
Observations censurées	5269		3421		1848		2182		3087	
Observations non censurées	19768		7722		12046		10546		9222	
Wald chi2 (17)	15411		7420,48		5816,59		7929,36		56420,09	
Prob > chi2	0,000		0,000		0,000		0,000		0,000	
Fonction de Revenu										
	Coef,	P> z	Coef,	P> z	Coef,	P> z	Coef,	P> z	Coef,	P> z
Niveau d'instruction	0,04	0,000	0,05	0,000	0,02	0,000	0,03	0,000	0,04	0,000
Age	0,00	0,000	0,00	0,009	0,00	0,013	0,00	0,019	0,01	0,000
Expérience	0,02	0,000	0,04	0,000	0,01	0,000	0,02	0,000	0,01	0,000
Expérience au carré	0,00	0,000	0,00	0,000	0,00	0,000	0,00	0,000	0,00	0,000
Personnel de direction	1,67	0,000	1,74	0,000	1,26	0,000	1,84	0,000	1,16	0,000
Cadre supérieur	1,81	0,000	1,68	0,000	1,80	0,000	1,90	0,000	1,77	0,000
Cadre moyen	1,43	0,000	1,33	0,000	1,49	0,000	1,53	0,000	1,30	0,000
Ouvrier qualifié	1,04	0,000	0,97	0,000	1,07	0,000	1,13	0,000	0,86	0,000
Ouvrier semi-qualifié	0,75	0,000	0,75	0,000	0,67	0,000	0,81	0,000	0,57	0,000
Manœuvre	0,51	0,000	0,57	0,000	0,41	0,000	0,56	0,000	0,33	0,000
Stagiaire rémunéré	0,33	0,000	0,42	0,000	0,15	0,086	0,36	0,000	0,26	0,003
Patron	1,27	0,000	1,38	0,000	0,96	0,000	1,41	0,000	0,95	0,000
Propre compte	0,50	0,000	0,63	0,000	0,43	0,000	0,68	0,000	0,33	0,000
Stagiaire non rémunéré	0,45	0,000	0,43	0,000	0,54	0,000	0,44	0,000	0,45	0,000
Secteur formel	0,59	0,000	0,45	0,000	0,69	0,000	0,56	0,000	0,61	0,000
Constante	11,29	0,000	11,31	0,000	11,42	0,000	11,38	0,000	11,32	0,000
Participation à une activité économique										
Niveau d'instruction	-0,03	0,000	-0,02	0,000	-0,04	0,000	-0,03	0,000	-0,05	0,000
Age	0,06	0,000	0,05	0,000	0,06	0,000	0,05	0,000	0,07	0,000
Homme	0,58	0,000	0,62	0,000	0,53	0,000	////	////	////	////
Enfants de 3 ans	0,30	0,000	0,23	0,000	0,38	0,000	0,49	0,000	0,27	0,000
Actifs occupés	0,57	0,000	0,53	0,000	0,63	0,000	0,72	0,000	0,51	0,000
Femme au chômage	0,56	0,000	0,53	0,000	0,60	0,000	-0,80	0,000	9,95	0,000
Femme inactive	0,23	0,000	0,26	0,000	0,22	0,000	0,19	0,000	0,16	0,001
Taille du ménage	-0,18	0,000	-0,17	0,000	-0,20	0,000	-0,19	0,000	-0,20	0,000
Milieu urbain	-0,29	0,000	////	////	////	////	-0,30	0,000	-0,37	0,000
Statut chef de ménage	0,81	0,000	0,82	0,000	0,78	0,000	1,27	0,000	0,00	0,964
Constante	-2,09	0,000	-2,33	0,000	-2,22	0,000	-1,51	0,000	-10,34	0,000
Lambda	0,13	0,000	-0,05	0,099	0,15	0,000	0,11	0,002	0,07	0,171

Source : ECAM II, INS.

Les coefficients des différentes variables du statut dans l'emploi montrent que celui-ci est le déterminant central du niveau de revenu. Les catégories les plus rémunérées sont sans surprise et dans l'ordre les cadres supérieurs, les cadres moyens et les patrons du privé informel. Viennent ensuite les ouvriers, les opérateurs pour compte propre du secteur informel, les manœuvres et enfin les stagiaires. On note également qu'il y a une présomption de discrimination des revenus par rapport au sexe. En effet, quelque soit le statut dans l'activité, la rémunération masculine semble supérieure à la rémunération féminine.

CONCLUSION

L'étude des interrelations entre la pauvreté et le marché du travail au Cameroun en 2001 a montré que les taux d'occupation des actifs sont élevés au niveau national et tout particulièrement en milieu rural. Dans ce dernier milieu, on rencontre cependant des ménages dirigés par des actifs occupés qui connaissent des taux de pauvreté très élevés. La situation des exploitants agricoles, puisqu'il s'agit d'eux, s'explique par la nature de leurs exploitations qui sont étroites, par leurs techniques culturales qui sont inappropriées et par leurs outils de travail qui sont rudimentaires. Par ailleurs, l'analyse a montré que l'exercice d'une activité, même si elle ne prémunit pas totalement de la pauvreté, permet d'y faire face. C'est la raison pour laquelle dans ce combat pour la survie, certains individus développent d'autres activités qui leur procurent des revenus. Cette pluri activité est plus répandue en milieu rural et comme l'activité principale, elle ne permet pas d'éviter totalement la pauvreté puisqu'une frange de pluri actifs vivent dans des ménages défavorisés.

Les chômeurs semblent être moins touchés par la pauvreté que plusieurs autres groupes d'actifs occupés, ce qui est pour le moins paradoxal et appelle une interrogation sur la mesure de l'activité à l'ECAM II. Le concept utilisé est celui de l'emploi du moment qui saisit mal la situation de personnes ayant eu des épisodes d'emploi et de chômage au cours de l'année qui est la période de référence de calcul des revenus. Il conviendrait donc de saisir l'emploi habituel qui peut mieux rendre compte de la situation des revenus des ménages et des individus au cours d'une année.

Les pouvoirs publics dans le but de résorber le chômage, devront améliorer les conditions d'activité et de rémunération des travailleurs agricoles, veiller à la protection des travailleurs du secteur privé, notamment informel et compléter les actions menées pour l'intégration de la femme sur le marché du travail par des mesures devant faciliter leur accès aux emplois les plus rémunérateurs, notamment l'éducation.

L'amélioration des conditions d'activité en rapport avec la pauvreté pourrait consister à fixer un niveau de SMIG compatible avec le seuil de pauvreté et une certaine taille des ménages. La promotion de l'emploi dans le secteur moderne devrait bénéficier de certains mécanismes classiques comme le renforcement de la taxe d'apprentissage et un traitement fiscal avantageux des obligations liées aux emplois nouvellement créés.

Pour ce qui est du secteur informel dont la croissance reste le fait d'un développement extensif des unités de production, pour créer plus d'emplois ses opérateurs ont des besoins en formation, en crédit et en encadrement sur le plan de la sécurité de l'exercice de leurs activités.

S'agissant plus particulièrement des jeunes, leur formation devrait être davantage professionnelle, afin que leur présence sur le marché du travail réponde un peu plus aux besoins des entreprises du secteur privé formel. Le renforcement du programme emploi de jeunes diplômés du Fonds National de l'Emploi et de celui de l'aide aux jeunes agriculteurs peuvent concourir efficacement à améliorer la situation d'activité de cette population vulnérable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BERNDT (E. R.), 1991- The Practice of Econometrics. Classic and Contemporary, Addison-Wesley Publishing Company, 702p.
2. GOURIEROUX (C.), 1989- Econométrie des variables qualitatives, Economica, 2ème édition, 430p.
3. MADDALA (G. S.), 1983- Limited-Dependent and Qualitative Variables in Econometrics, Cambridge University Press, 401p.
4. SOUDI (K.), 2001- Pauvreté et vulnérabilité sur le marché du travail: quelques dimensions de la fragilité de la position des pauvres, Observatoire des conditions de vie de la population, Maroc, 28p.
5. LACHAUD (J-P.), 1998- Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique : le cas du Burkina Faso, Centre d'économie du développement Université Montesquieu-Bordeaux IV France, Document de travail N°32, 45p.
6. LAUTIER (B.), 1994- L'économie informelle dans le tiers monde, Repères, La Découverte, Paris, 125p.
7. BACKINY YETNA (P.), 1993- Les déterminants de l'offre de travail à Yaoundé, DSCN-DIAL, Yaoundé, 39p.
8. DSCN (2002), "Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001", MINEFI, ECAM II, Yaoundé, 80p.
9. DSCN (1997), "Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996", MINEFI, ECAM, Volume II-Résultats, Yaoundé.
10. DSCN/DIAL (1994), "Conditions d'activité à Yaoundé", Yaoundé.
11. HECKMAN (J.), HAUSMAN (J. A.)- 1984, Whether and how much women work for pay: Applications of limited dependant variable procedures.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Fondements théoriques de l'estimation de l'offre de travail

Annexe 2. Indicateurs prioritaires pour le suivi/évaluation du marché du travail

Annexe 3. Lexique des concepts du marché du travail utilisés dans l'étude

Annexe 4. Liste des tableaux

Annexe 5. Liste des graphiques

ANNEXE 1. Fondements théoriques de l'estimation de l'offre de travail.

La théorie économique examine généralement d'abord la décision individuelle de participation au marché du travail et ensuite le nombre d'heures offertes étant donné cette participation. Le cadre théorique utilisée pour ce faire est empruntée à la théorie néoclassique dans laquelle l'individu est supposé allouer le temps dont il dispose aux activités qui lui procurent une rémunération (le travail) et aux activités non rémunérées (abusivement appelées loisir). Il maximise son utilité (U) qui est supposée dépendre de sa consommation (C) et du temps alloué au loisir (L) sous les contraintes de temps, du système de prix et de son budget. En outre, l'utilité marginale de la consommation est supposée positive de même que celle du loisir et la fonction d'utilité est supposée concave en C et L . De manière formelle, en prenant le prix du bien comme numéraire, les décisions de l'individu sont déterminées par la résolution du programme :

$$\begin{array}{l} \text{Max } U(C,L) \\ \text{Sous les contraintes : } \left\{ \begin{array}{l} Y = A + WH \\ H \geq 0 \end{array} \right. \quad (P) \end{array}$$

Où Y est l'ensemble des revenus de l'individus, A est l'ensemble des revenus non salariaux, W le taux de salaire et H le temps consacré au travail.

La résolution de ce programme conduit aussi bien à des solutions intérieures qu'à celles de coin, ce qui est déterminant dans la compréhension de la décision de participation au marché du travail (voir Heckman et Hausman (1984) pour une justification théorique).

Le fait qu'il existe une solution de coin au programme (revenu de travail nul) se traduit par le chômage. En effet compte tenu des considérations propres, chaque individu a une rémunération minimale en deçà de laquelle il préfère rester au chômage. Cette rémunération minimale est appelée salaire de réserve (de l'anglais *reservation wage*).

Etant donné ce qui précède, la solution du programme s'écrit :

$$W^* = \begin{cases} W & \text{si } W \geq W_r \\ 0 & \text{si } W < W_r \end{cases}$$

$$H^* = \begin{cases} H & \text{si } W \geq W_r \\ 0 & \text{si } W < W_r \end{cases}$$

Avec W_r le salaire de réserve

De nombreuses publications depuis les années 1930 se sont penchées sur l'estimation de l'offre de travail. Les études dites de première génération se sont dans un premier temps concentrées sur l'estimation d'une fonction de nombre d'heures offertes qu'on faisait dépendre linéairement des différentes sources de revenu et d'un terme d'erreur. En utilisant les mêmes notations que précédemment, la spécification la plus simple était la suivante :

$$H = a + bW + cA + \varepsilon \quad (1) \quad a, b \text{ et } c \text{ sont des paramètres et } \varepsilon \text{ est un terme d'erreur.}$$

Dans un deuxième temps, les études de première génération ont commencé à se consacrer aux formes fonctionnelles et aux différentes techniques économétriques utilisées. C'est alors qu'on a abordé le traitement des variables non observables et le problème de biais de sélection. Le modèle à estimer a été rendu cohérent avec la solution du programme (P) et il s'écrivait désormais (avec les mêmes notations) :

$$H = \begin{cases} a + bW + cA + \varepsilon & \text{si et seulement si } W \geq W_r \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} \quad (2)$$

Il a été montré que compte tenu de l'existence des solutions de coin ($H = 0$), une estimation directe par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) du modèle (2) est inadéquate [Maddala (1983), Gourieroux (1989), Berndt (1991)]. En effet, si tous les individus sont pris en compte dans l'estimation, le nuage de points serait mal décrit par une équation linéaire puisqu'il contient deux parties nettement différentes : une partie comportant les points représentant les actifs occupés ($H > 0$) et une autre partie comportant les chômeurs ($H = 0$). Egalement, l'hypothèse de la loi continue habituellement faite sur les perturbations n'est pas adaptée puisque la valeur 0 est observée avec une probabilité non nulle. Si par contre l'on se restreint uniquement aux actifs occupés ($H > 0$), une sélection non aléatoire en fait, l'application de la méthode des MCO conduit à des estimateurs biaisés.

Les études dites de seconde génération se sont de plus en plus préoccupées du problème de spécification et ont affiné les procédures d'estimation. L'on définit désormais le modèle de la façon suivante :

$$\begin{cases} H_i = X_i\beta + u_i & \text{si } X_i\beta + u_i > 0 \\ H_i = 0 & \text{si } X_i\beta + u_i \leq 0 \end{cases} \quad i = 1, \dots, N$$

X_i est un vecteur de caractéristiques individuelles, β est le vecteur des paramètres inconnus et u_i est un terme d'erreur suivant une loi normale centrée et de variance σ^2 .

Plusieurs procédures économétriques ont été progressivement mises au point pour estimer le vecteur de paramètres β , les unes essayant tant bien que mal de corriger les insuffisances des autres. Killingsworth en 1983 en a répertorié huit. La procédure utilisée dans l'étude est celle proposée par Heckman qualifiée de Procédure V par Killingsworth. Elle se fait en deux étapes : la première estime par le maximum de vraisemblance une fonction de participation (modèle TOBIT) définie de la manière suivante :

$$\begin{cases} Y_i = 1 & \text{si } X_i\delta + v_i > 0 \\ Y_i = 0 & \text{si } X_i\delta + v_i \leq 0 \end{cases} \quad i = 1, \dots, N$$

Dans la deuxième étape, la fonction d'offre de travail $H_i = X_i\beta + u_i$ est estimée sur la sous-population des actifs occupés par les MCO en ayant introduit une variable explicative supplémentaire - traditionnellement appelée le ratio de l'inverse de Mills (λ) calculé à la première étape - pour tenir compte de la corrélation entre u_i et v_i .

La même procédure est également utilisée pour estimer une fonction de salaire de la forme :

$$W_i = Z_i\gamma + \mu_i$$

où Z_i est un vecteur des caractéristiques des actifs occupés, γ est un vecteur de paramètres et μ_i est un aléa suivant une loi normale centrée représentant des caractéristiques non observables telles que la motivation, d'autres aptitudes, etc.

ANNEXE 2. Indicateurs prioritaires pour le suivi/évaluation du marché du travail.

Objectifs	Indicateur d'évaluation	Niveaux actuels et sources
Mesurer la présence sur le marché du travail	Taux d'activité	71,9% ; ECAM II - 2001
	Taux de chômage	7,9% ; ECAM II - 2001
Mesurer le poids de l'informel dans l'économie	Taux d'informalisation	82,6% ; ECAM II - 2001
Mesurer le niveau de salarisation des emplois	Taux de salarisation	22,3% ; ECAM II - 2001

ANNEXE 3. Lexique des concepts du marché du travail utilisés dans l'étude.

Actif occupé : Personne exerçant une activité ou ayant exercé une activité économique au moins une heure pendant les quatre dernières semaines.

Chômeur (BIT) : Personne sans emploi, ayant cherché du travail durant les quatre dernières semaines et disposée à l'occuper immédiatement s'elle en trouve.

Chômeur découragé : Personne sans emploi, n'ayant pas cherché du travail durant les quatre dernières semaines mais disposée à occuper un poste si on le lui propose.

Chômage élargi : Chômeurs BIT et chômeurs découragés.

Inactif : Personne sans emploi, ne cherchant pas de travail et n'étant pas disposée à travailler si on le lui propose.

Population en âge de travailler : Ensemble d'individus âgés de 15 à 64 ans.

Population potentiellement active : Population en âge de travailler.

Population active : Ensembles des actifs occupés et des chômeurs.

Rapport de dépendance : Rapport de la taille du ménage sur le nombre d'actifs occupés du ménage. Il permet de voir dans un ménage le nombre de personnes à la charge d'un actif occupé.

Secteur informel : Ensemble des unités de production et/ou commerciales n'ayant pas de numéro du contribuable et/ou ne tenant pas de comptabilité formelle.

Taux d'activité : Rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux d'informalisation : Rapport du nombre d'actifs du secteur informel à la population active occupée.

Taux d'occupation : Rapport du nombre d'actifs occupés à la population active.

Taux de chômage BIT (resp. élargi) : Rapport du nombre de chômeurs BIT (resp. élargi) à la population active.

Taux de salarisation : Rapport du nombre de salariés à la population active occupée.

Taux de sous-emploi : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine à la population active occupée.

Le caractère involontaire a été assimilé à l'insuffisance de ressources permettant d'être au dessus du seuil de pauvreté. Ainsi, est en situation de sous-emploi tout actif occupé issu d'un ménage pauvre et travaillant moins de 35 heures par semaine.

ANNEXE 4. Liste des tableaux

Tableau 1.1 Taux d'activité au sens du BIT (en %)	7
Tableau 1.2 Taux d'activité au sens Elargi (en %)	8
Tableau 1.3 Taux d'occupation par région et par milieu de résidence selon le niveau de vie.....	10
Tableau 1.4 Répartition des actifs occupés par secteur d'activité	11
Tableau 1.5 Répartition des actifs occupés par branche d'activité	11
Tableau 1.6 Pauvreté selon les GSE.....	12
Tableau 1.7 Taux de pluri activité selon le niveau de vie	15
Tableau 2.1 Répartition des chômeurs selon la raison de recherche d'emploi	19
Tableau 2.2 Répartition des chômeurs par canaux de recherche d'emploi.....	19
Tableau 2.3 Répartition des chômeurs selon la durée au chômage.....	21
Tableau 2.4 Répartition des chômeurs selon le moyen de subsistance	21
Tableau 2.5 Rapport de dépendance selon la région et le niveau de vie.....	22
Tableau 4.1 Résultats d'estimation de la fonction d'offre de travail	32
Tableau 4.2 Résultats d'estimation de la fonction de revenu	34

ANNEXE 5. Liste des graphiques

Graphique 1.1: Taux d'activité BIT par classe d'age.....	8
Graphique 1.2: Taux d'occupation selon le quintile du niveau de vie (en %).....	9
Graphique 2.1: Evolution du taux de chômage BIT en fonction de l'âge	17
Graphique 2.2: Evolution des taux de chômage selon le quintile de niveau de vie.....	18